

**Organe subsidiaire de mise en œuvre****Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
sur les travaux de sa quarante et unième session,
tenue à Lima du 1^{er} au 8 décembre 2014**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour).....	1–2	5
II. Questions d'organisation (Point 2 de l'ordre du jour).....	3–10	5
A. Adoption de l'ordre du jour	3–5	5
B. Organisation des travaux de la session	6	8
C. Session du groupe de travail chargé de l'évaluation multilatérale dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen au niveau international.....	7–8	8
D. Élection des membres du Bureau autres que le Président.....	9–10	8
III. Notification et examen concernant les Parties visées à l'annexe I de la Convention (Point 3 de l'ordre du jour).....	11–17	9
A. État de la situation concernant la présentation et l'examen des sixièmes communications nationales et des premiers rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention.....	11	9
B. Compilation-synthèse des sixièmes communications nationales et des premiers rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention	12	9
C. Compilation-synthèse des informations supplémentaires figurant dans les sixièmes communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont également parties au Protocole de Kyoto	13–14	10



D.	Révision des «Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention, deuxième partie: directives FCCC pour l'établissement des communications nationales».....	15	10
E.	Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période 1990-2012.....	16	10
F.	Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B au titre du Protocole de Kyoto pour 2014	17	11
IV.	Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Point 4 de l'ordre du jour).....	18-40	11
A.	Informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention.....		11
B.	Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention.....	18-27	11
C.	Fourniture d'un appui financier et technique.....	28-40	13
V.	Programme de travail visant à mieux comprendre la diversité des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (Point 5 de l'ordre du jour).....	41-48	15
VI.	Questions relatives aux mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto (Point 6 de l'ordre du jour).....	49-63	16
A.	Examen des modalités et procédures d'application du mécanisme pour un développement propre	49-52	16
B.	Examen des lignes directrices pour l'application conjointe.....	53-55	17
C.	Modalités visant à accélérer la délivrance, le transfert et l'acquisition continus d'unités de réduction des émissions au titre de l'application conjointe.....	56-59	17
D.	Procédures, mécanismes et dispositions institutionnelles à prévoir pour les recours concernant les décisions du Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre	60-62	18
E.	Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto	63	18
VII.	Questions relatives aux pays les moins avancés (Point 7 de l'ordre du jour).....	64-74	18
VIII.	Rapport du Comité de l'adaptation (Point 8 de l'ordre du jour).....	75	19
IX.	Plans nationaux d'adaptation (Point 9 de l'ordre du jour).....	76-79	20
X.	Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques (Point 10 de l'ordre du jour).....	80-81	20

XI.	Questions relatives au financement (Point 11 de l'ordre du jour).....	82–83	21
	A. Deuxième examen du Fonds pour l'adaptation.....	82	21
	B. Nouvelles directives à l'intention du Fonds pour les pays les moins avancés	83	21
XII.	Mise au point et transfert de technologies et mise en place du Mécanisme technologique (Point 12 de l'ordre du jour).....	84–88	22
	A. Rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie et du Centre et du Réseau des technologies climatiques.....	84	22
	B. Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies	85–88	22
XIII.	Renforcement des capacités (Point 13 de l'ordre du jour).....	89–98	23
	A. Renforcement des capacités au titre de la Convention.....	89–93	23
	B. Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto	94–98	24
XIV.	Impact des mesures de riposte mises en œuvre (Point 14 de l'ordre du jour).....	99–105	24
	A. Forum et programme de travail.....	99–103	24
	B. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto	104	25
	C. Progrès accomplis dans l'application de la décision 1/CP.10.....	105	26
XV.	Examen de la période 2013-2015 (Point 15 de l'ordre du jour).....	106–118	26
XVI.	Égalité des sexes dans le contexte des changements climatiques (Point 16 de l'ordre du jour).....	119–120	28
XVII.	Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales (Point 17 de l'ordre du jour).....	121–132	28
XVIII.	Questions administratives, financières et institutionnelles (Point 18 de l'ordre du jour).....	133–134	30
	A. États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2012-2013	133	30
	B. Exécution du budget de l'exercice biennal 2014-2015	134	30
XIX.	Rapports sur d'autres activités (Point 19 de l'ordre du jour).....	135–136	31
	A. Rapport sur la réunion d'experts consacrée à la création d'un pôle d'information permettant de publier des informations sur les résultats des activités mentionnées au paragraphe 70 de la décision 1/CP.16 et les paiements correspondants axés sur les résultats	135	31
	B. Rapport succinct sur le deuxième dialogue sur l'article 6 de la Convention ..	136	31
XX.	Questions diverses (Point 20 de l'ordre du jour).....	137–139	31
XXI.	Clôture et rapport de la session (Point 21 de l'ordre du jour).....	140–145	32

Annexes

I.	Summary reports on multilateral assessments at the forty-first session of the Subsidiary Body for Implementation	33
II.	Statement made by the Chair of the Subsidiary Body for Implementation at the resumed 2 nd meeting on the outcome of his consultations on the issue of membership on the Consultative Group of Experts	52

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La quarante et unième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue parallèlement à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Lima (Pérou), du 1^{er} au 8 décembre 2014.
2. Le Président du SBI, M. Amena Yauvoli (Fidji), a ouvert la session le lundi 1^{er} décembre et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a également salué M. Ilhomjon Rajabov (Tadjikistan) en sa qualité de Vice-Président du SBI et M^{me} Mabafokeng Mahahabisa (Lesotho) en sa qualité de Rapporteuse de cet organe.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 1^{er} décembre, le SBI a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2014/9).
4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit, le point 4 a) étant laissé en suspens, étant entendu que la question de la composition du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention (ci-après, le Groupe consultatif d'experts), renvoyée au SBI par la Conférence des Parties, serait examinée au titre du point 20 de l'ordre du jour («Questions diverses»):
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Session du groupe de travail chargé de l'évaluation multilatérale dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen au niveau international;
 - d) Élection des membres du Bureau autres que le Président.
 3. Notification et examen concernant les Parties visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) État de la situation concernant la présentation et l'examen des sixièmes communications nationales et des premiers rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
 - b) Compilation-synthèse des sixièmes communications nationales et des premiers rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
 - c) Compilation-synthèse des informations supplémentaires figurant dans les sixièmes communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont également parties au Protocole de Kyoto;

- d) Révision des «Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention, deuxième partie: directives FCCC pour l'établissement des communications nationales»;
 - e) Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période 1990-2012;
 - f) Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B au titre du Protocole de Kyoto pour 2014.
4. Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention:
- a) Informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (*point laissé en suspens*);
 - b) Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
 - c) Fourniture d'un appui financier et technique.
5. Programme de travail visant à mieux comprendre la diversité des mesures d'atténuation appropriées au niveau national.
6. Questions relatives aux mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto:
- a) Examen des modalités et procédures d'application du mécanisme pour un développement propre;
 - b) Examen des lignes directrices pour l'application conjointe;
 - c) Modalités visant à accélérer la délivrance, le transfert et l'acquisition continus d'unités de réduction des émissions au titre de l'application conjointe;
 - d) Procédures, mécanismes et dispositions institutionnelles à prévoir pour les recours concernant les décisions du Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre;
 - e) Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto.
7. Questions relatives aux pays les moins avancés.
8. Rapport du Comité de l'adaptation.
9. Plans nationaux d'adaptation.
10. Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques.
11. Questions relatives au financement:
- a) Deuxième examen du Fonds pour l'adaptation;
 - b) Nouvelles directives à l'intention du Fonds pour les pays les moins avancés.

12. Mise au point et transfert de technologies et mise en place du Mécanisme technologique:
 - a) Rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie et du Centre et du Réseau des technologies climatiques;
 - b) Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies.
13. Renforcement des capacités:
 - a) Renforcement des capacités au titre de la Convention;
 - b) Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.
14. Impact des mesures de riposte mises en œuvre:
 - a) Forum et programme de travail;
 - b) Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto;
 - c) Progrès accomplis dans l'application de la décision 1/CP.10.
15. Examen de la période 2013-2015.
16. Égalité des sexes dans le contexte des changements climatiques.
17. Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales.
18. Questions administratives, financières et institutionnelles:
 - a) États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2012-2013;
 - b) Exécution du budget de l'exercice biennal 2014-2015.
19. Rapports sur d'autres activités:
 - a) Rapport sur la réunion d'experts consacrée à la création d'un pôle d'information permettant de publier des informations sur les résultats des activités mentionnées au paragraphe 70 de la décision 1/CP.16 et les paiements correspondants axés sur les résultats;
 - b) Rapport succinct sur le deuxième dialogue sur l'article 6 de la Convention.
20. Questions diverses.
21. Clôture et rapport de la session.

5. À la 1^{re} séance, les représentants de 13 Parties ont fait des déclarations, notamment 1 au nom du Groupe des 77 et de la Chine, 1 au nom du Groupe composite, 1 au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, 2 au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS)¹, 1 au nom du Groupe des États d'Afrique, 1 au nom de l'Union européenne et de ses 28 États membres, 1 au nom des pays les moins avancés (PMA), 1 au nom de l'Association d'États indépendants d'Amérique latine et des Caraïbes, 1 au nom du Système d'intégration de l'Amérique centrale et 1 au nom de la Coalition des pays à forêts tropicales humides. Des déclarations ont également été prononcées au nom d'organisations non gouvernementales (ONG) représentant le monde des affaires et l'industrie, d'organisations de peuples autochtones, d'ONG s'occupant des droits des femmes et de

¹ Dont une sur des questions relatives au point 6 de l'ordre du jour («Questions relatives aux mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto»).

l'égalité des sexes et d'ONG représentant la jeunesse et par des représentants d'ONG de défense de l'environnement².

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

6. Le SBI a examiné ce point de l'ordre du jour à sa 1^{re} séance, au cours de laquelle le Président a appelé l'attention sur le projet de programme de travail affiché sur la page Web consacrée à la quarante et unième session du SBI³. Le Président a rappelé au SBI que la première partie de la séance plénière de clôture du SBI devait se tenir le vendredi 5 décembre dans l'après-midi, afin que celui-ci puisse adopter des conclusions sur toutes les questions de fond avant l'ouverture de la session de son groupe de travail sur l'évaluation multilatérale, le samedi 6 décembre. Il a également rappelé aux Parties que la seconde partie de la séance plénière de clôture se tiendrait dès que le processus d'évaluation multilatérale serait achevé, en fin d'après-midi, le 8 décembre. Conformément aux conclusions antérieures du SBI⁴ sur la conclusion des négociations dans les délais convenus et les procédures et les méthodes de travail pertinentes, le Président a informé le SBI qu'aucune réunion ne serait organisée après 18 heures. Comme le proposait le Président, le SBI est convenu de suivre le programme de travail susmentionné.

C. Session du groupe de travail chargé de l'évaluation multilatérale dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen au niveau international

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

Délibérations

7. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et a pris note des informations communiquées par le Président sur l'organisation de la première session du groupe de travail chargé de l'évaluation multilatérale, qui était prévue les 6 et 8 décembre 2014.

8. On trouvera, sur le site Web de la Convention, dans les rubriques qui leur sont consacrées⁵, un rapport pour chacune des 17 Parties pour lesquelles une évaluation a été menée à la quarante et unième session du SBI, ainsi qu'en annexe au présent document.

D. Élection des membres du Bureau autres que le Président

(Point 2 d) de l'ordre du jour)

Délibérations

9. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance, ainsi qu'à sa 2^e séance, le 5 décembre. À la 1^{re} séance, le Président a rappelé l'article 27 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, à savoir que le SBI devait élire son vice-président et son rapporteur. À la même séance, le SBI a noté que les consultations sur les candidatures aux fonctions de vice-président et de rapporteur du SBI étaient coordonnées avec celles menées sur les candidatures concernant tous les autres organes relevant de la Convention et du Protocole

² Les déclarations, y compris celles n'ayant pas pu être prononcées pendant la séance plénière par manque de temps, figurent sur le portail de présentation des communications à l'adresse suivante: www.unfccc.int/5900/ (cliquer sur «SBI», puis rechercher «statements»).

³ Voir à l'adresse: www.unfccc.int/8500.

⁴ FCCC/SBI/2014/8, par. 218 à 221.

⁵ Voir à l'adresse suivante: www.unfccc.int/8451.

de Kyoto par M. Cheikh Ndiaye Sylla (Sénégal), Vice-Président de la Conférence des Parties et de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP), sous l'autorité du Président de la Conférence des Parties et de la CMP.

10. À la 2^e séance, le Président a informé les Parties qu'aucune candidature aux postes de vice-président et de rapporteur n'avait été reçue. Par dérogation au paragraphe 6 de l'article 27 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, le SBI a invité la Conférence des Parties à élire le vice-président et le rapporteur du SBI à la séance plénière de clôture de sa vingtième session⁶.

III. Notification et examen concernant les Parties visées à l'annexe I de la Convention

(Point 3 de l'ordre du jour)

A. État de la situation concernant la présentation et l'examen des sixièmes communications nationales et des premiers rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

Délibérations

11. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et a pris note des informations figurant dans le document FCCC/SBI/2014/INF.19.

B. Compilation-synthèse des sixièmes communications nationales et des premiers rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention

(Point 3 b) de l'ordre du jour)

Délibérations

12. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi des documents FCCC/SBI/2014/INF.20 et Add.1 et 2. À sa 1^{re} séance, il est convenu d'examiner ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M^{me} Fatuma Hussein (Kenya) et M^{me} Helen Plume (Nouvelle-Zélande). À la 2^e séance, le Président a indiqué que ces consultations n'avaient pas débouché sur des conclusions. Conformément à l'alinéa c de l'article 10 et à l'article 16 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, cette question sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la quarante-deuxième session du SBI (juin 2015).

⁶ La Conférence des Parties a élu M. Guoshun Sun (Chine) Vice-Président et M. Sidat Yaffa (Gambie) Rapporteur. Ils exerceront leurs fonctions aux quarante-deuxième et quarante-troisième sessions du SBI (FCCC/CP/2014/10, par. 52).

C. Compilation-synthèse des informations supplémentaires figurant dans les sixièmes communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont également parties au Protocole de Kyoto

(Point 3 c) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

13. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi du document FCCC/SBI/2014/INF.21. À sa 1^{re} séance, il est convenu d'examiner ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M^{me} Hussein et M^{me} Plume. À sa 2^e séance, le SBI a examiné et adopté les conclusions ci-après⁷.

2. Conclusions

14. Le SBI a accueilli avec satisfaction la compilation-synthèse des informations supplémentaires figurant dans les sixièmes communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont également Parties au Protocole de Kyoto⁸ et en a pris note.

D. Révision des «Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention, deuxième partie: directives FCCC pour l'établissement des communications nationales»

(Point 3 d) de l'ordre du jour)

Délibérations

15. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi du document FCCC/TP/2014/5. À sa 1^{re} séance, il est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M^{me} Hussein et M^{me} Plume. À la 2^e séance, le Président a indiqué que les consultations n'avaient pas débouché sur des conclusions. Conformément à l'alinéa c de l'article 10 et à l'article 16 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, cette question sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la quarante-deuxième session du SBI.

E. Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période 1990-2012

(Point 3 e) de l'ordre du jour)

Délibérations

16. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et a pris note des informations contenues dans le document FCCC/SBI/2014/20.

⁷ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SBI/2014/L.30.

⁸ FCCC/SBI/2014/INF.21.

F. Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B au titre du Protocole de Kyoto pour 2014

(Point 3 f) de l'ordre du jour)

Délibérations

17. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{er} séance. Il a recommandé à la CMP de prendre note des informations contenues dans les documents FCCC/KP/CMP/2014/7 et Add.1.

IV. Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention

(Point 4 de l'ordre du jour)

A. Informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention

(Point 4 a) de l'ordre du jour *laissé en suspens*)

B. Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention

(Point 4 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

18. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi des documents FCCC/SBI/2014/17, FCCC/SBI/2014/18, FCCC/SBI/2014/19, FCCC/SBI/2014/INF.15 et FCCC/SBI/2014/INF.16. À sa 1^{re} séance⁹, il est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M^{me} Plume et M^{me} Lilian Portillo (Paraguay). À sa 2^e séance, il a examiné et adopté les conclusions ci-après¹⁰.

2. Conclusions

19. Le SBI a pris note des rapports intérimaires¹¹ sur les activités du Groupe consultatif d'experts et de son programme de travail pour la période 2014-2018¹². Il a félicité le Groupe pour l'élaboration et la mise en œuvre de ce programme. Il a aussi remercié les Parties visées à l'annexe I de la Convention¹³ qui avaient contribué financièrement à l'exécution des travaux du Groupe consultatif d'experts en 2014.

20. Le SBI a pris note avec satisfaction des progrès réalisés par le Groupe consultatif d'experts dans la mise en œuvre de ses activités, notamment:

a) Les informations rassemblées dans un rapport technique¹⁴ sur les problèmes et les obstacles rencontrés ainsi que sur les enseignements et les meilleures pratiques à retenir du processus d'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I). Le SBI a engagé le Groupe consultatif d'experts à prendre en

⁹ On trouvera une déclaration du Président du Groupe consultatif d'experts sur ce point de l'ordre du jour à l'adresse suivante: www.unfccc.int/8500.

¹⁰ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SBI/2014/L.26.

¹¹ FCCC/SBI/2014/17, FCCC/SBI/2014/18, FCCC/SBI/2014/19, FCCC/SBI/2014/INF.15 et FCCC/SBI/2014/INF.16.

¹² FCCC/SBI/2014/17, annexe I.

¹³ Belgique, Canada, Japon et Union européenne.

¹⁴ FCCC/SBI/2014/INF.16.

considération les éléments pertinents identifiés dans ce rapport dans la mise en œuvre de son programme de travail, selon qu'il conviendrait;

b) L'organisation de deux ateliers régionaux de formation consacrés à l'élaboration des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I¹⁵. Le SBI a exprimé sa gratitude aux Gouvernements panaméen et arménien qui avaient accueilli ces ateliers. Il a engagé le Groupe consultatif d'experts à faire de son mieux pour organiser au premier trimestre de 2015 l'atelier régional de formation, à l'intention de l'Afrique;

c) La traduction en arabe, en espagnol et en français des supports pédagogiques complémentaires du Groupe consultatif d'experts sur l'établissement des rapports biennaux actualisés. Le SBI a chargé le secrétariat de prendre, sous réserve de la disponibilité de ressources financières, les dispositions voulues pour faire traduire les supports pédagogiques dans les autres langues officielles de l'ONU en 2015¹⁶;

d) L'élaboration du programme d'apprentissage en ligne du Groupe consultatif d'experts sur l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I, qui est fondé sur les supports pédagogiques actualisés du Groupe¹⁷. Le SBI a engagé les Parties non visées à l'annexe I à tirer parti de ce programme d'apprentissage en ligne et il a encouragé les experts nationaux à y participer.

21. Le SBI s'est également félicité des progrès réalisés dans la mise au point du programme de formation à l'intention de l'équipe d'experts techniques chargée d'analyser sur le plan technique les rapports biennaux actualisés dans le cadre du processus de consultation et d'analyse au niveau international et a fait part de sa satisfaction aux experts qui avaient procédé à l'examen collégial des supports pédagogiques prévus pour ce programme de formation¹⁸. Il a engagé le Groupe consultatif d'experts à achever la mise au point des supports pédagogiques pour le premier trimestre de 2015.

22. Le SBI a en outre accueilli avec intérêt la stratégie à long terme (2015-2018) du Groupe consultatif d'experts¹⁹, qui donne un aperçu de démarches à suivre pour fournir aux Parties non visées à l'annexe I une assistance technique plus efficace, adéquate et durable aux niveaux régional, sous-régional et national. Le SBI a noté que cette stratégie constituait une bonne base permettant au Groupe consultatif d'experts de s'acquitter intégralement de son mandat et il a encouragé le Groupe à prendre en considération les éléments pertinents de la stratégie pour revoir et mettre en œuvre son programme de travail.

23. Rappelant le paragraphe 2 de la décision 20/CP.19, le SBI a invité les Parties à désigner, dans les meilleurs délais, des experts techniques possédant les qualifications requises en vue de leur inscription au fichier d'experts de la Convention. Il a également encouragé le Groupe consultatif d'experts à organiser, dès que possible en 2015, une formation à l'intention des experts techniques désignés, comme il était demandé au paragraphe 4 de la même décision.

24. Le SBI a noté que le Groupe consultatif d'experts entendait entreprendre au premier semestre de 2015 la révision de ses supports pédagogiques actualisés sur les évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation et organiser au second semestre de 2015 des ateliers régionaux de formation pratique consacrés à ces évaluations, sous réserve de la disponibilité de ressources financières.

¹⁵ Le rapport sur ces deux ateliers figure dans le document FCCC/SBI/2014/18.

¹⁶ Les supports pédagogiques traduits sont disponibles à l'adresse <http://unfccc.int/7915.php>.

¹⁷ Les supports pédagogiques actualisés du Groupe consultatif d'experts sur l'établissement des communications nationales sont disponibles à l'adresse <http://unfccc.int/349.php>.

¹⁸ Le rapport sur l'atelier consacré à l'examen collégial des supports pédagogiques utilisés pour la formation de l'équipe d'experts techniques est publié sous la cote FCCC/SBI/2014/19.

¹⁹ La stratégie à long terme (2015-2018) du Groupe consultatif d'experts est présentée dans le document FCCC/SBI/2014/INF.15.

25. Le SBI a instamment demandé aux pays développés parties visés à l'annexe II de la Convention et aux autres pays développés parties en mesure de le faire de fournir des ressources financières pour permettre au Groupe consultatif d'experts d'exécuter les activités prévues dans son programme de travail. En outre, il a invité les programmes et organismes multilatéraux à collaborer avec le Groupe, selon qu'il conviendrait, en vue d'accorder aux Parties non visées à l'annexe I un appui technique dans l'établissement de leurs communications nationales et de leurs rapports biennaux actualisés.

26. Le SBI a pris note du montant estimatif des incidences budgétaires des activités que le Groupe consultatif d'experts devait exécuter, avec le concours du secrétariat, notamment celles dont il est question ci-dessus aux paragraphes 20 à 24²⁰.

27. Il a demandé que les mesures que le secrétariat est appelé à prendre dans les présentes conclusions soient mises en œuvre sous réserve de la disponibilité de ressources financières.

C. Fourniture d'un appui financier et technique

(Point 4 c) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

28. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi des documents FCCC/SBI/2014/INF.12, FCCC/SBI/2014/INF.22 et FCCC/CP/2014/2. À sa 1^{re} séance²¹, il est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M^{me} Plume et M^{me} Portillo. À sa 2^e séance, il a examiné et adopté les conclusions ci-après²².

2. Conclusions

29. Le SBI a pris note des informations communiquées par le secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur l'appui financier apporté par le FEM à l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention²³.

30. Le SBI a invité le FEM à continuer de communiquer des informations détaillées, précises, actualisées et complètes sur ses activités relatives à l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I, y compris les dates d'approbation des financements et de décaissement des fonds. Il a aussi invité le FEM à continuer de communiquer des informations sur la date approximative d'achèvement des projets de communications nationales et la date approximative de présentation des communications nationales au secrétariat, pour examen par le SBI à sa quarante-troisième session du SBI (novembre-décembre 2015).

31. Le SBI a également invité le FEM à continuer de fournir des informations détaillées, précises, actualisées et complètes sur ses activités relatives à l'établissement des rapports biennaux actualisés, y compris les dates de demande et d'approbation des financements et de décaissement des fonds ainsi que la date approximative de présentation des rapports biennaux actualisés au secrétariat, pour examen par le SBI à sa quarantième-deuxième session.

²⁰ Le montant estimatif des ressources nécessaires à l'exécution du programme de travail du Groupe consultatif d'experts pour 2015-2018 est indiqué à l'annexe II du document FCCC/SBI/2014/17.

²¹ La déclaration d'un représentant du Fonds pour l'environnement mondial sur ce point de l'ordre du jour peut être consultée à l'adresse suivante: www.unfccc.int/8500.

²² Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SBI/2014/L.29.

²³ FCCC/SBI/2014/INF.22 et FCCC/CP/2014/2.

32. Le SBI a pris note des informations fournies dans le rapport que le FEM avait soumis à la vingtième session de la Conférence des Parties²⁴ sur les financements mis à la disposition des Parties non visées à l'annexe I dans le cadre de sa dernière opération de reconstitution de ressources pour l'établissement de leurs communications nationales et de leurs rapports biennaux actualisés, ainsi que sur le montant total des financements disponibles dans son domaine d'intervention lié aux changements climatiques.

33. Le SBI a également noté qu'au 4 décembre 2014, une Partie non visée à l'annexe I avait soumis son premier rapport biennal actualisé conformément à l'alinéa *a* du paragraphe 41 de la décision 2/CP.17 et que sept autres comptaient le faire avant le 31 décembre 2014. Il a aussi noté qu'au 1^{er} décembre 2014, le secrétariat du FEM avait reçu 48 demandes d'appui des Parties non visées à l'annexe I pour établir leurs rapports biennaux actualisés. En outre, le SBI a noté que le Conseil du FEM avait approuvé, en octobre 2014, un projet visant à aider 35 petits États insulaires en développement et pays les moins avancés à achever leurs rapports biennaux actualisés.

34. Rappelant l'alinéa *d* du paragraphe 41 de la décision 2/CP.17, le SBI a de nouveau demandé instamment aux Parties non visées à l'annexe I qui n'avaient pas encore soumis, le cas échéant, leurs demandes d'appui au FEM pour l'établissement de leurs premiers rapports biennaux actualisés à le faire dans les meilleurs délais²⁵. En outre, il a encouragé les organismes d'exécution du FEM à continuer de faciliter l'élaboration et la communication des propositions de projets par les Parties non visées à l'annexe I pour l'établissement de leurs rapports biennaux actualisés.

35. Le SBI a invité le FEM à communiquer, dans son rapport à la vingtième et unième session de la Conférence des Parties (novembre-décembre 2015), des renseignements sur les procédures permettant aux Parties non visées à l'annexe I d'obtenir un financement pour l'établissement de leurs communications nationales et de plusieurs rapports biennaux actualisés en présentant une seule demande.

36. Le SBI a pris note des progrès réalisés par le FEM dans l'exécution de son programme d'appui mondial²⁶. Il a encouragé les Parties non visées à l'annexe I à tirer profit des possibilités d'assistance et d'appui techniques offertes par ce programme.

37. Le SBI s'est félicité du rapport²⁷ que le secrétariat a présenté au sujet des ateliers régionaux de formation pratique sur l'utilisation du logiciel employé pour procéder aux inventaires nationaux de gaz à effet de serre qui avaient été organisés à l'intention des Parties non visées à l'annexe I pendant la période 2013-2014. Prenant note de la nécessité de former d'autres experts, il a demandé au secrétariat de faire tout son possible pour poursuivre la formation pertinente lorsque la version à jour du logiciel serait disponible dans les autres langues de l'ONU.

38. Le SBI a noté avec satisfaction qu'au 4 décembre 2014, 147 Parties non visées à l'annexe I avaient soumis leur communication nationale initiale, 105 Parties leur deuxième communication nationale, neuf Parties leur troisième communication nationale, une Partie sa quatrième communication nationale et une Partie sa cinquième communication nationale. Il a aussi noté que 20 Parties non visées à l'annexe I comptaient soumettre leur deuxième communication nationale et 11 Parties leur troisième communication nationale d'ici à la fin de 2014.

²⁴ FCCC/CP/2014/2.

²⁵ FCCC/SBI/2012/15, par. 53.

²⁶ Projet administré conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, dont l'objectif est de renforcer l'appui aux Parties non visées à l'annexe I pour l'établissement de leurs communications nationales et de leurs rapports biennaux actualisés.

²⁷ FCCC/SBI/2014/INF.12.

39. Le SBI a pris note du montant estimatif des incidences budgétaires des activités que le secrétariat doit exécuter en application du paragraphe 37 ci-dessus.

40. Le SBI a demandé que les mesures que le secrétariat est appelé à prendre dans les présentes conclusions soient mises en œuvre sous réserve de la disponibilité de ressources financières.

V. Programme de travail visant à mieux comprendre la diversité des mesures d'atténuation appropriées au niveau national

(Point 5 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

41. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi des documents FCCC/SBI/2014/INF.11 et FCCC/SBI/2014/INF/24. À sa 1^{re} séance, il est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M^{me} Ann Gan (Singapour) et M. Dimitar Nikov (France). À sa 2^e séance, il a examiné et adopté les conclusions ci-après²⁸.

2. Conclusions

42. Le SBI a achevé le programme de travail visant à mieux comprendre la diversité des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN), établi conformément au paragraphe 19 de la décision 1/CP.18 (dénommé ci-après «le programme de travail»).

43. Le SBI a pris note des activités ci-après, menées dans le cadre du programme:

a) La compilation des informations sur les MAAN que les pays en développement parties devaient mettre en œuvre²⁹;

b) Les ateliers tenus au cours de ses trente-neuvième et quarantième sessions et les rapports y relatifs³⁰;

c) Les premier et deuxième rapports sur le niveau d'adéquation des mesures d'atténuation avec l'aide apportée en matière de financement, de technologies et de renforcement des capacités dans le cadre du registre des MAAN³¹;

d) Les ateliers régionaux annuels de renforcement des capacités visant à faciliter l'élaboration et l'exécution des MAAN³².

44. Le SBI a constaté que les échanges d'informations et de données d'expérience dans le cadre du programme, en ce qui concerne tant les MAAN que l'appui aux MAAN, amélioreraient la compréhension de la diversité de celles-ci.

45. Le SBI a aussi constaté l'intérêt des informations relatives aux MAAN données dans le cadre du programme de travail, comme indiqué aux paragraphes 33 et 34 de la décision 2/CP.17, notamment en ce qui concerne les hypothèses et méthodes de base, la liste des secteurs, la liste des gaz, les potentiels de réchauffement planétaire utilisés et les résultats escomptés en matière d'atténuation.

²⁸ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SBI/2014/L.36.

²⁹ FCCC/SBI/2013/INF.12/Rev.2.

³⁰ FCCC/SBI/2014/INF.1 et FCCC/SBI/2014/INF.11.

³¹ FCCC/SBI/2014/INF.10 et FCCC/SBI/2014/INF.24.

³² Consultables à l'adresse suivante: <http://unfccc.int/focus/mitigation/items/7429.php>.

46. Le SBI a pris acte à la fois de l'existence de besoins en ce qui concerne l'assistance en matière de financement, de technologies et de renforcement des capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre de MAAN au niveau national qui soient mesurables, notifiables et vérifiables, et de l'aide disponible et apportée, des modalités d'accès et de l'expérience acquise à cet égard.

47. Le SBI a constaté qu'une mise en adéquation des mesures d'atténuation avec l'aide en matière de financement, de technologies et de renforcement des capacités dans le cadre du registre des MAAN avait commencé à se produire³³.

48. Le SBI a prié le secrétariat d'assurer le bon fonctionnement du registre des MAAN, afin de faciliter à la fois l'enregistrement des informations sur les MAAN et l'appui à ces mesures, ainsi que l'appariement entre les MAAN et l'appui fourni.

VI. Questions relatives aux mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto

(Point 6 de l'ordre du jour)

A. Examen des modalités et procédures d'application du mécanisme pour un développement propre

(Point 6 a) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

49. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. Un représentant d'une Partie a fait une déclaration au nom de l'AOSIS. À sa 1^{re} séance, le SBI est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M. Marko Berglund (Finlande) et M. Giza Gaspar Martins (Angola). À la 2^e séance, le Président a remercié M. Jeffery Spooner (Jamaïque) d'avoir accepté d'animer les consultations à la place de M. Martins, qui était dans l'impossibilité d'assister à la session. À la même séance, le SBI a examiné et adopté les conclusions ci-après³⁴.

2. Conclusions

50. Conformément à la décision 4/CMP.9, le SBI a poursuivi l'examen des modifications qui pourraient être apportées aux modalités et procédures d'application du mécanisme pour un développement propre.

51. Le SBI a pris note du document technique³⁵ sur les modifications qui pourraient être apportées aux modalités et procédures d'application du mécanisme pour un développement propre, établi par le secrétariat conformément à la décision 4/CMP.9, et des vues³⁶ communiquées par les Parties au sujet de ce point de l'ordre du jour.

52. Le SBI a décidé de poursuivre l'examen de cette question à sa quarante-deuxième session.

³³ FCCC/SBI/2014/INF.24.

³⁴ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SBI/2014/L.35.

³⁵ FCCC/TP/2014/1.

³⁶ Les vues communiquées en 2013 sont réunies dans les documents FCCC/SBI/2013/MISC.1 et Add.1, tandis que les vues communiquées en 2014 (pour les quarantième et quarante et unième sessions du SBI) peuvent être consultées à l'adresse: <http://www4.unfccc.int/submissions/SitePages/sessions.aspx?showOnlyCurrentCalls=1&populateData=1&expectedsubmissionfrom=Parties&focalBodies=SBI>.

B. Examen des lignes directrices pour l'application conjointe

(Point 6 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

53. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. Un représentant d'une Partie a fait une déclaration au nom de l'AOSIS. À sa 1^{re} séance, le SBI est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M. Nikov et M. Yaw Osafo (Ghana). À sa 2^e séance, le SBI a examiné et adopté les conclusions ci-après³⁷.

2. Conclusions

54. Le SBI a poursuivi son examen des lignes directrices pour l'application de l'article 6 du Protocole de Kyoto³⁸ (lignes directrices pour l'application conjointe), conformément aux paragraphes 14 à 16 de la décision 6/CMP.8.

55. Le SBI a décidé de poursuivre l'examen de la question à sa quarante-deuxième session, en se fondant sur le projet de texte de décision et son appendice qui ont été proposés par les cofacilitateurs des consultations informelles sur ce point de l'ordre du jour et qui sont reproduits dans l'annexe au document FCCC/SBI/2014/L.34, afin de recommander à la CMP d'examiner et adopter un projet de décision sur la question à sa onzième session (novembre-décembre 2015).

C. Modalités visant à accélérer la délivrance, le transfert et l'acquisition continus d'unités de réduction des émissions au titre de l'application conjointe

(Point 6 c) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

56. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi du document FCCC/TP/2014/4. À sa 1^{re} séance, il est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M. Nikov et M. Osafo. À sa 2^e séance, le SBI a examiné et adopté les conclusions ci-après³⁹.

2. Conclusions

57. Le SBI poursuivi l'examen des modalités visant à accélérer la délivrance, le transfert et l'acquisition continus d'unités de réduction des émissions au titre de l'application conjointe, conformément au paragraphe 16 de la décision 1/CMP.8.

58. Le SBI a pris note avec intérêt du document technique établi par le secrétariat sur les répercussions techniques pour les mécanismes et les systèmes relevant du Protocole de Kyoto⁴⁰ qui découlent du projet de modalités visant à accélérer la délivrance, le transfert et l'acquisition continus d'unités de réduction des émissions au titre de l'application conjointe, dont le texte figure en annexe au document FCCC/SBI/2014/L.9.

59. Le SBI n'a pas été en mesure d'achever l'examen de la question et a décidé de le poursuivre à sa quarante-deuxième session.

³⁷ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SBI/2014/L.34.

³⁸ Annexe à la décision 9/CMP.1.

³⁹ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SBI/2014/L.33.

⁴⁰ FCCC/TP/2014/4.

D. Procédures, mécanismes et dispositions institutionnelles à prévoir pour les recours concernant les décisions du Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre

(Point 6 d) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

60. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. À sa 1^{re} séance, il est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M. Osafo et M. Kunihiro Shimada (Japon). À sa 2^e séance, le SBI a examiné et adopté les conclusions ci-après.⁴¹

2. Conclusions

61. Le SBI a poursuivi ses échanges de vues sur la question des procédures, mécanismes et dispositions institutionnelles à prévoir pour les recours concernant les décisions du Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre, conformément au mandat énoncé au paragraphe 18 de la décision 3/CMP.6.

62. Le SBI est convenu de poursuivre l'examen de cette question à sa quarante-deuxième session en se fondant, entre autres, sur le projet de texte établi par les cofacilitateurs et figurant dans le document FCCC/SBI/2012/33/Add.1, en vue d'adresser à la CMP un projet de décision pour examen à sa douzième session (novembre 2016).

E. Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto

(Point 6 e) de l'ordre du jour)

Délibérations

63. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et a pris note du document FCCC/SBI/2014/INF.18.

VII. Questions relatives aux pays les moins avancés

(Point 7 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

64. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi du document FCCC/SBI/2014/13. À sa 1^{re} séance⁴², il est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M. Collin Beck (Îles Salomon). À sa 2^e séance, le SBI a examiné et adopté les conclusions ci-après⁴³.

2. Conclusions

65. Le SBI a pris note du rapport du Président du Groupe d'experts des pays les moins avancés (Groupe d'experts des PMA) sur la mise en œuvre du programme de travail du Groupe pour 2014-2015⁴⁴.

⁴¹ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SBI/2014/L.31.

⁴² Une déclaration écrite du Président du Groupe d'experts des pays les moins avancés (Groupe d'experts des PMA) sur ce point peut être consultée à l'adresse suivante: www.unfccc.int/8500.

⁴³ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SBI/2014/L.24.

⁴⁴ Ce rapport peut être consulté à l'adresse: www.unfccc.int/8500.

66. Le SBI a accueilli avec intérêt le rapport sur les travaux de la vingt-sixième réunion du Groupe d'experts des PMA⁴⁵ qui s'était tenue à Bonn (Allemagne) du 4 au 7 août 2014, et les résultats de la réunion NAP Expo⁴⁶, également tenue à Bonn les 8 et 9 août 2014.

67. Le SBI a pris note des progrès réalisés par le Groupe d'experts des PMA dans le cadre de son programme de travail pour 2014-2015 et s'est félicité du lancement des ateliers régionaux de formation sur les plans nationaux d'adaptation à l'intention des pays les moins avancés pour 2014-2015⁴⁷.

68. Le SBI a remercié les Gouvernements belge, canadien, finlandais, irlandais et norvégien de soutenir financièrement les travaux du Groupe d'experts des PMA.

69. Le SBI a pris note avec gratitude des contributions versées par certaines Parties au Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds pour les PMA), le montant cumulé des contributions annoncées se chiffrant à 906 640 000 dollars des États-Unis au 30 juin 2014⁴⁸, et a encouragé les autres Parties à alimenter également ce Fonds, sachant combien il était important de soutenir l'exécution intégrale des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA).

70. Le SBI s'est félicité de la présentation de propositions au Fonds pour les PMA en vue de financer l'exécution de projets relevant des PANA. Il a noté avec satisfaction qu'au 30 juin 2014, 48 pays avaient eu accès à 823 950 000 dollars au titre de 146 projets visant à mettre en œuvre les PANA⁴⁹.

71. Le SBI a invité le FEM à continuer d'étudier des moyens de simplifier l'accès au Fonds pour les PMA.

72. Le SBI a pris note des préparatifs engagés par le Groupe d'experts des PMA en vue de la réunion à organiser pour dresser un bilan de ses travaux, réunion dont il est question à l'alinéa a du paragraphe 9 de la décision 6/CP.16.

73. Le SBI a demandé au Groupe d'experts des PMA de le tenir informé des efforts qu'il entreprendrait afin de mettre en œuvre son programme de travail pour 2014-2015.

74. Le SBI a invité les Parties en mesure de le faire à continuer d'apporter leur concours à la mise en œuvre du programme de travail du Groupe d'experts des PMA.

VIII. Rapport du Comité de l'adaptation

(Point 8 de l'ordre du jour)

Délibérations

75. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance, puis à la reprise de sa 2^e séance, le 5 décembre 2014. Il était saisi du document FCCC/SB/2014/2. Un représentant d'une Partie a fait une déclaration au nom de l'AOSIS. À sa 1^{re} séance⁵⁰, le SBI est convenu d'examiner ce point conjointement avec le point 4 de l'ordre du jour de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) dans le cadre de consultations informelles animées par M. Makoto Kato (Japon) et M^{me} Jimena Nieto (Colombie). À la reprise de sa 2^e séance,

⁴⁵ FCCC/SBI/2014/13.

⁴⁶ On trouvera des informations sur NAP Expo à l'adresse suivante: <http://unfccc.int/8425>.

⁴⁷ On trouvera des informations sur ces ateliers à l'adresse suivante: <http://unfccc.int/6989.php#NAPs>.

⁴⁸ FCCC/CP/2014/2, annexe, par. 110.

⁴⁹ Voir la note 48 ci-dessus.

⁵⁰ Une déclaration écrite du Président du Comité de l'adaptation sur ce point peut être consultée à l'adresse suivante: www.unfccc.int/8500.

le SBI a examiné et recommandé un projet de décision⁵¹ sur cette question aux fins d'examen et d'adoption par la Conférence des Parties à sa vingtième session⁵².

IX. Plans nationaux d'adaptation

(Point 9 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

76. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et à la reprise de sa 2^e séance. Il était saisi des documents FCCC/SBI/2014/13, FCCC/SBI/2014/INF.14, FCCC/SBI/2014/INF.25, FCCC/SB/2014/2 et FCCC/CP/2014/2. À sa 1^{re} séance, le SBI est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M. Beck et M. Tomasz Chruszczow (Pologne). À la reprise de sa 2^e séance, le SBI a examiné et adopté les conclusions ci-après⁵³.

2. Conclusions

77. Le SBI a accueilli avec satisfaction les informations communiquées par les Parties sur l'expérience qu'elles ont acquise en matière d'application des lignes directrices initiales pour l'élaboration de plans nationaux d'adaptation (PNA) ainsi que les informations concernant la formulation et l'exécution des PNA que les Parties et les organisations compétentes ont présentées dans leurs communications⁵⁴.

78. Le SBI a également accueilli avec satisfaction les documents établis pour la session, notamment les suivants:

a) Document d'information sur les expériences, les bonnes pratiques, les enseignements retenus, les lacunes et les besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA⁵⁵;

b) Document d'information sur les processus nationaux de planification de l'adaptation⁵⁶.

79. Le SBI a recommandé un projet de décision⁵⁷ sur les PAN aux fins d'examen et d'adoption par la Conférence des Parties à sa vingtième session⁵⁸.

X. Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques

(Point 10 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

80. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et à la reprise de sa 2^e séance. Il était saisi du document FCCC/SB/2014/14. Des déclarations ont été faites par des représentants de trois Parties, dont une au nom des PMA. À sa 1^{re} séance, le SBI est convenu d'étudier ce

⁵¹ Pour prendre connaissance du projet de décision, on se reportera au document FCCC/SB/2014/L.7.

⁵² Pour prendre connaissance du texte adopté, on se reportera à la décision 4/CP.20.

⁵³ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SBI/2014/L.42.

⁵⁴ FCCC/SBI/2014/MISC.1.

⁵⁵ FCCC/SBI/2014/INF.14.

⁵⁶ FCCC/SBI/2014/INF.25.

⁵⁷ Pour prendre connaissance du projet de décision, on se reportera au document FCCC/SBI/2014/L.42/Add.1.

⁵⁸ Pour prendre connaissance du texte adopté, on se reportera à la décision 3/CP.20.

point en même temps que le point 7 de l'ordre du jour du SBSTA dans le cadre de consultations informelles animées par M^{me} Beth Lavender (Canada) et M. Alf Wills (Afrique du Sud). À la reprise de sa 2^e séance, le SBI a examiné et adopté les conclusions ci-après⁵⁹.

2. Conclusions

81. Le SBSTA et le SBI sont convenus de recommander à la Conférence des Parties de poursuivre l'examen de la question à sa vingtième session, sur la base du texte contenu en annexe au document FCCC/SB/2014/L.8⁶⁰.

XI. Questions relatives au financement

(Point 11 de l'ordre du jour)

A. Deuxième examen du Fonds pour l'adaptation

(Point 11 a) de l'ordre du jour)

Délibérations

82. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et à la reprise de sa 2^e séance. Il était saisi des documents FCCC/SBI/2014/MISC.4 et FCCC/TP/2014/7. Un représentant d'une Partie a fait une déclaration. À sa 1^{re} séance, le SBI est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M^{me} Ana Fornells de Frutos (Espagne) et M^{me} Suzanty Sitorus (Indonésie). À la reprise de sa 2^e séance, le SBI a recommandé un projet de décision⁶¹ sur la question aux fins d'examen et d'adoption par la CMP à sa dixième session⁶².

B. Nouvelles directives à l'intention du Fonds pour les pays les moins avancés

(Point 11 b) de l'ordre du jour)

Délibérations

83. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et à la reprise de sa 2^e séance. Il était saisi des documents FCCC/SBI/2014/INF.17, FCCC/SBI/2014/MISC.3 et FCCC/CP/2014/2. À sa 1^{re} séance, il est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M. Kamal Djemouai (Algérie) et M. Herman Sips (Pays-Bas). À la reprise de sa 2^e séance, le SBI a recommandé un projet de décision⁶³ sur la question aux fins d'examen et d'adoption par la Conférence des Parties à sa vingtième session⁶⁴.

⁵⁹ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SB/2014/L.8.

⁶⁰ Pour prendre connaissance du texte adopté, on se reportera à la décision 2/CP.20.

⁶¹ Pour prendre connaissance du projet de décision, on se reportera au document FCCC/SBI/2014/L.39.

⁶² Pour prendre connaissance du texte adopté, on se reportera à la décision 2/CMP.10.

⁶³ Pour prendre connaissance du projet de décision, on se reportera au document FCCC/SBI/2014/L.38.

⁶⁴ Pour prendre connaissance du texte adopté, on se reportera à la décision 10/CP.20.

XII. Mise au point et transfert de technologies et mise en place du Mécanisme technologique

(Point 12 de l'ordre du jour)

A. Rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie et du Centre et du Réseau des technologies climatiques

(Point 12 a) de l'ordre du jour)

Délibérations

84. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi du document FCCC/SB/2014/3. À sa 1^{re} séance⁶⁵, il est convenu d'étudier ce point en même temps que le point 5 de l'ordre du jour du SBSTA dans le cadre de consultations informelles animées par M. Carlos Fuller (Belize) et M^{me} Elfriede More (Autriche). À sa 2^e séance, le SBI a recommandé un projet de décision⁶⁶ aux fins d'examen et d'adoption par la Conférence des Parties à sa vingtième session⁶⁷.

B. Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies

(Point 12 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

85. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi des documents FCCC/SB/2014/3, FCCC/CP/2014/2 et Add.1. À sa 1^{re} séance, il est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M. Fuller et M^{me} More. À sa 2^e séance, le SBI a examiné et adopté les conclusions ci-après⁶⁸.

2. Conclusions

86. Le SBI a accueilli avec satisfaction le Rapport du FEM sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies⁶⁹.

87. Le SBI a pris note des consultations entre le FEM et le Conseil consultatif du Centre et du Réseau des technologies climatiques (CRTC), ainsi que des progrès réalisés pour faire cadrer l'exécution du volet du programme stratégique de Poznan concernant l'appui aux centres des technologies climatiques et au réseau des technologies climatiques avec la mise en œuvre opérationnelle et les activités du CRTC, en réponse à l'invitation qu'il avait adressée à cet effet à sa quarantième session⁷⁰. Il a aussi pris note des domaines de collaboration⁷¹ entre les centres régionaux de transfert de technologies et de financement, soutenus par le FEM dans le cadre du programme stratégique de Poznan, et le CRTC, et a invité le FEM à rendre compte de cette collaboration dans ses futurs rapports.

⁶⁵ Les déclarations écrites du Président du Comité exécutif de la technologie et du Président du Conseil consultatif du Centre et du Réseau des technologies climatiques sur ce point peuvent être consultées à l'adresse suivante: www.unfccc.int/8500.

⁶⁶ Pour prendre connaissance du projet de décision, on se reportera au document FCCC/SB/2014/L.5.

⁶⁷ Pour prendre connaissance du texte adopté, on se reportera à la décision 17/CP.20.

⁶⁸ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SBI/2014/L.32.

⁶⁹ FCCC/CP/2014/2, annexe, partie II.4, et FCCC/CP/2014/2/Add.1.

⁷⁰ FCCC/SBI/2014/8, par. 141.

⁷¹ FCCC/CP/2014/2/Add.1, annexe, par. 14.

88. Le SBI a noté que le Comité exécutif de la technologie, en réponse à l'invitation qu'il lui avait adressée à sa quarantième session⁷² à évaluer le programme stratégique de Poznan, a engagé le débat sur la question à sa neuvième réunion, tenue à Bonn (Allemagne) en août 2014⁷³. Il a aussi noté que le Comité exécutif de la technologie entreprendrait l'évaluation du programme stratégique de Poznan en 2015, selon le mandat qui devait être élaboré par l'équipe spéciale du Comité chargée de cette tâche. Il a invité le Comité exécutif de la technologie à lui présenter, à sa quarante-deuxième session, un rapport d'étape sur ses conclusions préliminaires et à lui soumettre, à sa quarante-troisième session, un rapport final à la Conférence des Parties.

XIII. Renforcement des capacités

(Point 13 de l'ordre du jour)

A. Renforcement des capacités au titre de la Convention

(Point 13 a) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

89. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et à la reprise de sa 2^e séance. Il était saisi du document FCCC/SBI/2014/14. Des déclarations ont été faites par des représentants de deux Parties: une au nom du Groupe des 77 et de la Chine et une au nom de l'AOSIS. À sa 1^{re} séance, le SBI est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M. Bubu Jallow (Gambie) et M^{me} Ulrika Raab (Suède). À la reprise de sa 2^e séance, le SBI a examiné et adopté les conclusions ci-après⁷⁴.

2. Conclusions

90. Le SBI s'est félicité du Rapport succinct sur la troisième réunion du Forum de Durban pour l'examen approfondi du renforcement des capacités, tenue pendant sa quarantième session⁷⁵.

91. Le SBI a invité les Parties, dans le cadre des communications annuelles dues en application de la décision 4/CP.12, à communiquer au secrétariat, avant le 18 février 2015, leurs observations sur des questions thématiques précises liées au renforcement des capacités au titre de la Convention dans les pays en développement, pour examen à la quatrième réunion du Forum de Durban sur le renforcement des capacités, qui se tiendra à l'occasion de la quarante-deuxième session du SBI, ainsi que leurs observations sur l'organisation de cette réunion.

92. Le SBI a aussi invité les Parties à communiquer, dans le même délai, leurs vues sur le mandat du troisième examen approfondi de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement, qui sera engagé à sa quarante-deuxième session en vue d'être achevé pour la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties (novembre 2016)⁷⁶.

93. Le SBI a poursuivi, sans l'achever, l'examen concernant le renforcement des capacités des pays en développement au titre de la Convention. Il a décidé de poursuivre cet examen à sa quarante-deuxième session, en vue de recommander à la Conférence des Parties un projet de décision pour examen et adoption à sa vingt et unième session.

⁷² FCCC/SBI/2014/8, par. 142.

⁷³ FCCC/SB/2014/3, par. 50.

⁷⁴ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SBI/2014/L.40.

⁷⁵ FCCC/SBI/2014/4.

⁷⁶ Décision 13/CP.17.

B. Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto

(Point 13 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

94. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et à la reprise de sa 2^e séance. Il était saisi du document FCCC/SBI/2014/14. À sa 1^{re} séance, il est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M. Jallow et M^{me} Raab. À la reprise de sa 2^e séance, le SBI a examiné et adopté les conclusions ci-après⁷⁷.

2. Conclusions

95. Le SBI a accueilli avec satisfaction le rapport succinct sur la troisième réunion du Forum de Durban sur le renforcement des capacités⁷⁸.

96. Le SBI a invité les Parties à communiquer au secrétariat, le 18 février 2015 au plus tard, parmi les informations qu'elles lui font parvenir chaque année conformément à la décision 6/CMP.2, leurs vues sur des questions thématiques précises liées au renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto, pour examen à la quatrième réunion du Forum de Durban sur le renforcement des capacités, qui doit avoir lieu à la quarante-deuxième session du SBI, ainsi que leurs observations sur l'organisation de la réunion.

97. Le SBI a également invité les Parties à communiquer au secrétariat, pour la même date, leurs vues sur le mandat du troisième examen approfondi de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement adopté par la décision 2/CP.7. L'examen doit être entrepris à la quarante-deuxième session du SBI, de telle sorte qu'il soit achevé à la douzième session de la CMP⁷⁹.

98. Le SBI a poursuivi, sans l'achever, son examen du renforcement des capacités dans les pays en développement dans le cadre du Protocole de Kyoto. Il est convenu de poursuivre l'examen de cette question à sa quarante-deuxième session, en vue de recommander un projet de décision pour examen et adoption par la CMP à sa onzième session.

XIV. Impact des mesures de riposte mises en œuvre

(Point 14 de l'ordre du jour)

A. Forum et programme de travail

(Point 14 a) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

99. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et à la reprise de sa 2^e séance. Il était saisi des documents FCCC/SB/2014/INF.4 et FCCC/TP/2014/12. À sa 1^{re} séance, il est convenu d'étudier ce point en même temps que l'alinéa *a* du point 9 de l'ordre du jour du SBSTA, dans le cadre d'un groupe de contact animé par le Président du SBI, M. Yauvoli et le Président du SBSTA, M. Emmanuel Dumisani Dlamini (Swaziland). Il est également convenu d'examiner ce point, à cette session, en même temps que les alinéas *b* et *c* du point 14 de l'ordre du jour.

⁷⁷ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SBI/2014/L.41.

⁷⁸ FCCC/SBI/2014/14.

⁷⁹ Conformément au paragraphe 8 de la décision 15/CMP.7.

100. À la reprise de sa 2^e séance, le Président a remercié M. Eduardo Calvo Buendia (Pérou) et M. Delano Verwey (Pays-Bas), qui les avaient aidés, le Président du SBSTA et lui, à animer des consultations informelles sur ce point de l'ordre du jour. À la même séance, le SBI a examiné et adopté les conclusions ci-après⁸⁰.

2. Conclusions

101. Le SBI et le SBSTA ont pris note des communications faites par les Parties⁸¹ et par les organisations concernées⁸² sur les divers moyens d'accroître les possibilités de coopération et de collaboration entre les Parties sur cette question inscrite à leurs ordres du jour respectifs.

102. Le SBI et le SBSTA ont examiné le document technique⁸³ établi par le secrétariat sur les domaines de convergence liés aux domaines de coopération et un document de synthèse⁸⁴, qui sont tous deux fondés sur les rapports concernant les travaux du forum, les communications des Parties et des organisations concernées, les exposés et les déclarations, ainsi que sur l'examen des activités du forum, sans préjudice de l'examen par la Conférence des Parties mentionné au paragraphe 103 ci-dessous.

103. Le SBI et le SBSTA n'ont pu aboutir à une conclusion au sujet de ce point et sont convenus de recommander à la Conférence des Parties de poursuivre l'examen de la question⁸⁵, à sa vingtième session, sur la base du texte contenu en annexe du document FCCC/SB/2014/L.6/Rev.1.

B. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto

(Point 14 b) de l'ordre du jour)

Délibérations

104. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. À sa 1^{re} séance, sur proposition du Président, il est convenu d'étudier ce point en même temps que l'alinéa *a* du point 14 de son ordre du jour et que l'alinéa *a* du point 9 de l'ordre du jour du SBSTA. À cette même séance, il est également convenu que son Président mènerait des consultations avec les Parties intéressées sur la question de savoir comment soumettre ce point à sa prochaine session. À sa 2^e séance, le SBI a décidé de poursuivre ces consultations à sa quarante-deuxième session.

⁸⁰ Le projet de conclusions exposé dans le document FCCC/SB/2014/L.6 a été adopté tel que modifié oralement en séance plénière; il est présenté, sous cette forme, dans le document FCCC/SB/2014/L.6/Rev.1.

⁸¹ Les déclarations faites par les Parties peuvent être consultées sur le portail de présentation des communications à l'adresse suivante: www.unfccc.int/5900.

⁸² Les déclarations faites par les organisations ayant le statut d'observateur peuvent être consultées sur le site Web de la Convention à l'adresse suivante: http://unfccc.int/documentation/submissions_from_observers/items/7481.php.

⁸³ FCCC/TP/2014/12.

⁸⁴ FCCC/SB/2014/INF.4.

⁸⁵ Pour prendre connaissance du texte adopté, on se reportera à la décision 20/CP.20.

C. Progrès accomplis dans l'application de la décision 1/CP.10

(Point 14 c) de l'ordre du jour)

Délibérations

105. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. À sa 1^{re} séance, sur proposition du Président, il est convenu d'étudier ce point en même temps que l'alinéa *a* du point 14 de son ordre du jour et que l'alinéa *a* du point 9 de l'ordre du jour du SBSTA. À cette même séance, il est également convenu que son Président mènerait des consultations avec les Parties intéressées sur la question de savoir comment soumettre ce point à sa prochaine session. À sa 2^e séance, le SBI a décidé de poursuivre ces consultations à sa quarante-deuxième session.

XV. Examen de la période 2013-2015

(Point 15 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

106. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et à la reprise de sa 2^e séance. Il était saisi des documents FCCC/SB/2014/1 et FCCC/SB/2014/INF.3. À sa 1^{re} séance, il est convenu d'étudier ce point en même temps que l'alinéa *c* du point 8 de l'ordre du jour du SBSTA, dans le cadre d'un groupe de contact animé par M. Leon Charles (Grenade) et M^{me} Gertraud Wollansky (Autriche). À la reprise de sa 2^e séance, le SBI a examiné et adopté les conclusions ci-après⁸⁶.

2. Conclusions

107. Le SBSTA et le SBI ont pris note des observations communiquées par les Parties sur les apports complémentaires qui pourraient être utiles au dialogue structuré entre experts, sur la manière d'achever l'examen de la période 2013-2015 et sur la présentation du rapport final du SBSTA et du SBI à la Conférence des Parties à sa vingt et unième session⁸⁷, ainsi que du rapport récapitulatif sur la troisième réunion du dialogue structuré entre experts, tenue du 6 au 8 juin 2014 à Bonn⁸⁸.

108. Le SBSTA et le SBI ont accueilli avec satisfaction le rapport de synthèse du cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)⁸⁹, et constaté l'utilité pour l'examen de la période 2013-2015 des contributions au cinquième rapport d'évaluation de l'ensemble des groupes de travail du GIEC.

109. Le SBSTA et le SBI ont pris note avec satisfaction de la 1^{re} séance de la quatrième réunion du dialogue structuré entre experts, tenue les 2 et 3 décembre 2014 à Lima, et attendent avec intérêt la reprise de cette réunion, les 8 et 9 février 2015 à Genève. Ils ont salué les progrès accomplis dans le dialogue structuré entre experts, dont les cofacilitateurs du dialogue ont rendu compte à la vingtième session de la Conférence des Parties⁹⁰.

110. Le SBSTA et le SBI ont pris note avec satisfaction des contributions des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du GIEC, de l'Agence internationale de l'énergie, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale de la Santé à la

⁸⁶ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SB/2014/L.9.

⁸⁷ Ces communications peuvent être consultées à l'adresse: www.unfccc.int/5900.

⁸⁸ Le rapport récapitulatif peut être consulté à l'adresse: http://unfccc.int/files/science/workstreams/the_2013-2015_review/application/pdf/sed3_summary_report.pdf.

⁸⁹ Disponible à l'adresse suivante: <http://www.ipcc.ch/report/ar5/syr/>.

⁹⁰ FCCC/SB/2014/1.

1^{re} séance de la quatrième réunion du dialogue structuré entre experts. Ils ont aussi remercié la Belgique, le Japon, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suisse pour leurs contributions financières à l'examen de la période 2013-2015.

111. Le SBSTA et le SBI ont:

a) Pris note du document sur les renseignements nationaux communiqués pour examen par le dialogue structuré entre experts⁹¹, et en ont remercié le secrétariat;

b) Rappelé les conclusions adoptées à leurs quarantièmes sessions⁹² dans lesquelles ils demandent au dialogue structuré entre experts d'examiner les sources d'information recensées au paragraphe 161 de la décision 2/CP.17, en particulier aux alinéas *b* à *d*, à la reprise de la quatrième réunion du dialogue, compte tenu du paragraphe 89 de la décision 1/CP.18, en vue de garantir un examen équilibré de l'information consignée dans le document FCCC/SB/2014/INF.3;

c) Prié les cofacilitateurs du dialogue structuré entre experts de tenir compte de l'information figurant dans ledit document et des observations des Parties visées au paragraphe 107 ci-dessus et reproduites dans les communications soumises au titre du point à l'examen lors des préparatifs de la reprise de la quatrième réunion du dialogue.

112. Le SBSTA et le SBI ont rappelé le paragraphe 6 de la décision 1/CP.17, et pris note du paragraphe 79 des conclusions de la quarantième session du SBSTA⁹³, inspiré du débat sur la manière dont l'examen de la période 2013-2015 étaye l'ensemble du processus de la Convention, y compris les travaux de ses organes.

113. Le SBSTA et le SBI ont rappelé les conclusions adoptées à leurs quarantièmes sessions⁹⁴ et pris note des consultations tenues à leurs quarante et unièmes sessions entre les cofacilitateurs du dialogue structuré entre experts et les Parties sur la reprise de la quatrième réunion du dialogue.

114. Le SBSTA et le SBI attendent avec intérêt le rapport récapitulatif sur la quatrième réunion du dialogue structuré entre experts, qui sera communiqué le 20 mars 2015 au plus tard.

115. Le SBSTA et le SBI ont invité les organisations mentionnées au paragraphe 110 ci-dessus, ainsi que les autres organisations et institutions concernées dont il est fait mention au paragraphe 161 de la décision 2/CP.17, à soutenir les travaux futurs du dialogue structuré entre experts, notamment en prenant en considération les questions soulevées lors des réunions précédentes du dialogue, et ont noté que la reprise de la quatrième réunion en constituera la dernière réunion.

116. En application du mandat énoncé à l'alinéa *b* du paragraphe 86 de la décision 1/CP.18, le SBSTA et le SBI ont prié les cofacilitateurs du dialogue structuré entre experts d'établir, avec le concours du secrétariat, un rapport factuel final dans lequel figure une compilation et un résumé technique des rapports récapitulatifs sur les réunions du dialogue et de communiquer celui-ci au plus tard le 3 avril 2015.

117. Le SBSTA et le SBI ont invité les Parties à communiquer au secrétariat avant le 1^{er} mai 2015, compte tenu des travaux du dialogue structuré entre experts et en ayant à l'esprit le paragraphe 91 de la décision 1/CP.18, les éléments suivants:

a) Tout autre renseignement ou toute lacune éventuelle concernant l'examen de la période 2013-2015, conformément au paragraphe 161 de la décision 2/CP.17, au

⁹¹ FCCC/SB/2014/INF.3.

⁹² FCCC/SBSTA/2014/2, par. 75, et FCCC/SBI/2014/8, par. 194.

⁹³ FCCC/SBSTA/2014/2.

⁹⁴ FCCC/SBSTA/2014/2, par. 77 et 78, et FCCC/SBI/2014/8, par. 196 et 197.

paragraphe 84 de la décision 1/CP.18, et au paragraphe 132 des conclusions de la quarante-neuvième session du SBSTA⁹⁵;

b) Leurs vues sur le caractère adéquat de l'objectif global à long terme, à la lumière de l'objectif ultime de la Convention, et les progrès d'ensemble accomplis dans sa réalisation, y compris par un examen de la mise en œuvre des engagements au titre de la Convention.

118. À leurs quarante-deuxièmes sessions, le SBSTA et le SBI examineront le rapport visé au paragraphe 116 ci-dessus et les communications des Parties visées au paragraphe 117 ci-dessus, en vue d'en informer la Conférence des Parties, qui prendra les dispositions voulues en se fondant sur l'examen de la période 2013-2015, conformément aux décisions antérieures pertinentes.

XVI. Égalité des sexes dans le contexte des changements climatiques

(Point 16 de l'ordre du jour)

Délibérations

119. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et à la reprise de sa 2^e séance. Il était saisi du document FCCC/CP/2014/7. Des déclarations ont été faites par des représentants de trois Parties, dont une au nom des PMA. À sa 1^{re} séance, le SBI est convenu d'étudier ce point dans le cadre de consultations informelles animées par M^{me} Portillo et M. Shimada.

120. À la reprise de sa 2^e séance, le SBI a recommandé un projet de décision⁹⁶ sur ce point aux fins d'examen et d'adoption par la Conférence des Parties à sa vingtième session, et a demandé au secrétariat d'informer les Parties, à sa quarante-deuxième session, des politiques en matière d'égalité des sexes en place au sein du secrétariat⁹⁷. À la même séance, les représentants de deux Parties, dont un s'exprimant au nom des PMA, ont proposé d'appeler le programme de travail «Programme de travail de Lima sur l'égalité des sexes dans le contexte des changements climatiques».

XVII. Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales

(Point 17 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

121. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et à la reprise de sa 2^e séance. Il était saisi des documents FCCC/SBI/2014/11 et FCCC/SBI/2014/12. À sa 1^{re} séance, il est convenu d'étudier ce point dans le cadre d'un groupe de contact animé par son Président. À la reprise de sa 2^e séance, le SBI a examiné et adopté les conclusions ci-après⁹⁸.

2. Conclusions

122. Le SBI a accueilli avec intérêt les vues des Parties sur la fréquence et l'organisation des sessions de la Conférence des Parties, de la CMP et de leurs organes subsidiaires.

⁹⁵ FCCC/SBSTA/2013/5.

⁹⁶ Pour prendre connaissance du projet de décision, on se reportera au document FCCC/SBI/2014/L.43/Rev.1.

⁹⁷ Pour prendre connaissance du texte adopté, on se reportera à la décision 18/CP.20.

⁹⁸ Le projet de conclusions est exposé dans le document FCCC/SBI/2014/L.37.

123. Le SBI a également accueilli avec intérêt les vues des Parties sur la modification du calendrier de l'élection du Président de ces sessions et les options envisageables pour renforcer la coordination entre les présidences.

124. Le SBI a demandé au secrétariat de fournir de plus amples informations et une analyse des options envisageables en ce qui concerne la fréquence et l'organisation des sessions, exposées dans le document FCCC/SBI/2014/11. Il a recommandé que l'examen de ces informations se poursuive à sa quarante-deuxième session.

125. En ce qui concerne la fréquence et l'organisation des sessions, y compris l'organisation de la réunion de haut niveau, le SBI a pris acte des vues de certaines Parties concernant la nécessité d'étudier les conséquences d'un changement éventuel du mode de travail concernant la mise en œuvre dans le cadre du processus intergouvernemental, ainsi que la participation de haut niveau. Il s'est dit conscient de la nécessité de tenir compte de l'importance du rôle de la mise en œuvre dans les travaux après 2015. En outre, il a mentionné qu'il faudrait veiller davantage à renforcer la cohérence entre les résultats des vingt et unième session de la Conférence des Parties et onzième session de la CMP et les dispositions à prendre en matière d'organisation.

126. Le SBI s'est dit conscient de la nécessité de prendre en considération et d'analyser plus avant les conséquences liées à l'accueil des sessions de la Conférence des Parties et de la CMP, notant qu'il s'agit d'une tâche de grande ampleur et notant également les vues des Parties pour qui la tenue des sessions au siège du secrétariat pourrait donner à toutes les Parties de plus grandes possibilités d'exercer la fonction de Président de la Conférence des Parties et de la CMP.

127. Le SBI a proposé d'examiner plus avant l'organisation des réunions de haut niveau lors des futures sessions de la Conférence des Parties et de la CMP, en gardant présent à l'esprit la nécessité de mobiliser des ministres lorsque la manifestation d'une volonté politique est nécessaire et l'importance des répercussions, en termes de ressources qui découlent de leur participation. Le SBI a également proposé d'envisager d'autres modes de participation ministérielle pendant la réunion de haut niveau, y compris ceux exposés dans le document FCCC/SBI/2014/11.

128. Le SBI a demandé au secrétariat de donner de plus amples informations sur les scénarios exposés dans le document FCCC/SBI/2014/11 pour qu'il les examine à sa quarante-deuxième session. Ces informations devraient notamment fournir des éclaircissements sur les incidences budgétaires:

a) Des sessions biennales de la Conférence des Parties et de la CMP ainsi que des réunions de leurs organes subsidiaires;

b) Des sessions qui se tiennent alternativement dans un pays hôte et au siège du secrétariat.

129. Les informations fournies devraient également donner une idée des incidences au regard de l'Accord de siège conclu par le secrétariat lorsque les sessions se tiennent alternativement d'une année sur l'autre dans un pays hôte et au siège du secrétariat.

130. Le SBI a demandé que le secrétariat fournisse de plus amples informations et une analyse sur les options envisageables pour modifier le calendrier de l'élection du Président, telles qu'exposées dans le document FCCC/SBI/2014/12, y compris la rotation des présidences lorsque les sessions se tiennent alternativement dans un pays hôte et au siège du secrétariat. Le SBI a décidé d'examiner les informations à sa quarante-deuxième session.

131. S'agissant de la modification du calendrier de l'élection du Président, le SBI a souligné qu'il fallait, lors des futurs examens, garder à l'esprit l'importance d'une transition sans heurt entre la présidence en cours et celles qui lui succédaient.

132. Le SBI a réaffirmé les conclusions qui figurent aux paragraphes 218 à 221 du document FCCC/SBI/2014/8.

XVIII. Questions administratives, financières et institutionnelles

(Point 18 de l'ordre du jour)

A. États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2012-2013

(Point 18 a) de l'ordre du jour)

Délibérations

133. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi des documents FCCC/SBI/2014/16 et Add.1. À sa 1^{re} séance, il a pris note des documents établis pour la session. À la même séance, le Président a proposé d'établir un projet de conclusions et un projet de décisions sur la question à l'examen, avec le concours du secrétariat et en concertation avec les Parties intéressées. À sa 2^e séance, le SBI a recommandé un projet de décision⁹⁹ aux fins d'examen et d'adoption par la Conférence des Parties à sa vingtième session¹⁰⁰ et un projet de décision¹⁰¹ aux fins d'examen et d'adoption par la CMP à sa dixième session¹⁰².

B. Exécution du budget de l'exercice biennal 2014-2015

(Point 18 b) de l'ordre du jour)

Délibérations

134. Le SBI a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi des documents FCCC/SBI/2014/10 et FCCC/SBI/2014/INF.23. À sa 1^{re} séance, il a pris note des documents établis pour la session. À la même séance, le Président a proposé d'établir un projet de conclusions et un projet de décisions sur la question à l'examen, avec le concours du secrétariat et en concertation avec les Parties intéressées. À sa 2^e séance, le SBI a recommandé un projet de décision¹⁰³ aux fins d'examen et d'adoption par la Conférence des Parties à sa vingtième session¹⁰⁴ et un projet de décision¹⁰⁵ aux fins d'examen et d'adoption par la CMP à sa dixième session¹⁰⁶.

⁹⁹ Pour prendre connaissance du projet de décision, on se reportera au document FCCC/SBI/2014/L.27.

¹⁰⁰ Pour prendre connaissance du texte adopté, on se reportera à la décision 22/CP.20.

¹⁰¹ Pour prendre connaissance du projet de décision, on se reportera au document FCCC/SBI/2014/L.28.

¹⁰² Pour prendre connaissance du texte adopté, on se reportera à la décision 8/CMP.10.

¹⁰³ Pour prendre connaissance du projet de décision, on se reportera au document FCCC/SBI/2014/L.27.

¹⁰⁴ Pour prendre connaissance du texte adopté, on se reportera à la décision 22/CP.20.

¹⁰⁵ Pour prendre connaissance du projet de décision, on se reportera au document FCCC/SBI/2014/L.28.

¹⁰⁶ Pour prendre connaissance du texte adopté, on se reportera à la décision 8/CMP.10.

XIX. Rapports sur d'autres activités

(Point 19 de l'ordre du jour)

A. Rapport sur la réunion d'experts consacrée à la création d'un pôle d'information permettant de publier des informations sur les résultats des activités mentionnées au paragraphe 70 de la décision 1/CP.16 et les paiements correspondants axés sur les résultats

(Point 19 a) de l'ordre du jour)

Délibérations

135. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance. Il a pris note des informations figurant dans le document FCCC/SBI/2014/INF.13 et a prié le secrétariat de mettre en place le pôle d'information. À la reprise de la 2^e séance du SBI, un représentant d'une Partie a proposé d'appeler ce pôle d'information «Pôle d'information REDD de Lima». Le Président a informé le SBI qu'il transmettrait cette recommandation à la Conférence des Parties¹⁰⁷.

B. Rapport succinct sur le deuxième dialogue sur l'article 6 de la Convention

(Point 19 b) de l'ordre du jour)

Délibérations

136. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et a pris note des informations figurant dans le document FCCC/SBI/2014/15.

XX. Questions diverses

(Point 20 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

137. Le SBI a examiné ce point à sa 1^{re} séance et à la reprise de sa 2^e séance. À sa 1^{re} séance, il a pris acte du fait que la Conférence des Parties l'avait saisi de la question de la composition du Groupe consultatif d'experts. À la même séance, il a décidé que le Président mènerait des consultations bilatérales avec les Parties intéressées sur ce sujet. À la reprise de la 2^e séance, le Président a fait part des résultats de ces consultations. Le SBI est convenu que cette intervention du Président, qui rendait compte des résultats des consultations, serait incluse dans le rapport sur les travaux de sa quarante et unième session. On trouvera donc, à l'annexe II du présent document, le texte de cette déclaration.

2. Conclusions

138. Le SBI est convenu de poursuivre l'examen de ce point à sa quarante-cinquième session (novembre 2016), parallèlement à l'examen par la Conférence des Parties du mandat et du cadre de référence du Groupe consultatif d'experts, conformément au paragraphe 8 de la décision 19/CP.19.

139. Le SBI a engagé un représentant de Parties non visées à l'annexe I qui ne sont pas représentées au sein du Groupe consultatif d'experts en raison de la répartition régionale

¹⁰⁷ Voir document FCCC/CP/2014/10, par. 50.

précisées à l'alinéa *a* du paragraphe 3 de l'annexe à la décision 3/CP.8, à continuer à participer aux travaux du Groupe conformément aux conclusions adoptées à la dix-neuvième session de la Conférence des Parties¹⁰⁸.

XXI. Clôture et rapport de la session

(Point 21 de l'ordre du jour)

1. Incidences administratives et budgétaires

140. À la reprise de la 2^e séance, la Secrétaire exécutive a donné une évaluation provisoire des incidences administratives et budgétaires des conclusions adoptées pendant la session conformément au paragraphe 20 de la décision 16/CP.9, dans lequel la Secrétaire exécutive est priée de donner une indication des incidences administratives et budgétaires des décisions¹⁰⁹ si celles-ci ne peuvent pas être couvertes par les ressources disponibles au titre du budget de base.

141. La Secrétaire exécutive a informé les Parties que quelques activités résultant des négociations qui se sont déroulées au cours de la session nécessitaient un appui supplémentaire du secrétariat et, partant, des ressources en sus de celles inscrites au budget de base pour 2014-2015.

142. En l'occurrence, au titre de l'alinéa *c* du point 4 de l'ordre du jour «Fourniture d'un appui financier et technique», il faudrait trouver les moyens de financer les frais de déplacement des participants, la logistique et l'intervention de spécialistes pour les trois ateliers régionaux de formations prévus en 2015, dépenses qui se monteraient à 575 000 euros, selon une estimation fondée sur les informations disponibles à ce jour.

2. Clôture et rapport de la session

143. À la reprise de la 2^e séance, des représentants de six Parties ont fait des déclarations de clôture, notamment au nom du Groupe composite, de l'Union européenne et de ses 28 États membres, du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, de l'AOSIS et des PMA. Des déclarations ont également été prononcées par des représentants l'ONG de défense de l'environnement, d'ONG s'occupant des droits des femmes et de l'égalité des sexes et d'ONG représentant la jeunesse.

144. À la 3^e séance, le 8 décembre, une fois la session du groupe de travail sur l'évaluation multilatérale achevée, le SBI a adopté le projet de rapport sur la session¹¹⁰ et a autorisé la Rapporteuse, avec le concours du secrétariat et suivant les indications du Président, à achever le rapport de la session et à le mettre à la disposition de toutes les Parties.

145. À la même séance, un représentant d'une Partie a fait une déclaration au nom du Groupe des 77 et de la Chine, avant que le Président ne remercie les Parties pour leur soutien pendant la session et ne prononce la clôture de la session.

¹⁰⁸ FCCC/CP/2013/10, par. 131.

¹⁰⁹ Bien que la décision 16/CP.9 fasse état de «décisions», elle s'applique également aux conclusions des organes subsidiaires.

¹¹⁰ FCCC/SBI/2014/L.25.

Annexe I

[Anglais seulement]

Summary reports on multilateral assessments at the forty-first session of the Subsidiary Body for Implementation

Background

1. The Conference of the Parties, by decision 1/CP.16, decided that developed country Parties should enhance the reporting in their national communications and submit biennial reports on their progress in achieving emission reductions. It also established a new process under the Subsidiary Body for Implementation (SBI) – the international assessment and review (IAR) of emissions and removals related to developed country Parties' quantified economy-wide emission reduction targets – that aims to promote the comparability of efforts among all developed country Parties. The first round of the IAR process is to be conducted during the period 2014–2015.

2. According to the modalities and procedures for IAR specified in annex II to decision 2/CP.17, the multilateral assessment (MA), being part of the IAR process, is to be conducted for each developed country Party at a working group session of the SBI, with the participation of all Parties. The aim of the MA is to assess each Party's progress in implementation towards the achievement of emission reductions and removals related to its quantified economy-wide emission reduction target.

3. The first working group session was convened during SBI 41 under the chairmanship of Mr. Amena Yauvoli (Fiji), the SBI Chair, and was preceded by a three-month period of questions and answers; in the first month, any Party may submit written questions to the Party being assessed, which may respond to the questions within the remaining two months. A summary report for each of the 17 Parties that underwent assessment at SBI 41 is presented below. The reports are also available on the UNFCCC website under those Parties' records.¹

4. In closing each MA, the SBI Chair reminded Parties that they can submit any other observations on their MA process within two months of the working group session, and that this will form part of their Party record for the MA. The SBI Chair thanked all Parties and the secretariat for each successful MA session.

¹ See <www.unfccc.int/8451>.

Summary report on the multilateral assessment of Austria

1. The first MA of Austria was held on 6 December 2014. Austria was represented by Mr. Helmut Hojesky, Director of the Division for Climate Change and Air Quality of the Federal Ministry of Agriculture, Forestry, Environment and Water Management.

2. Questions for Austria had been submitted in writing two months before the working group session by Algeria, Bosnia and Herzegovina, Brazil, China, Egypt, Saudi Arabia and the United States of America. The United States also submitted written questions after the deadline. A list of the questions received and the answers provided by Austria can be found on the IAR web page for Austria.¹

3. Mr. Hojesky made an opening presentation, addressing the questions received prior to the working group session and the answers provided. He described Austria's greenhouse gas (GHG) emission trends since 1990, highlighting a decoupling of emissions from gross domestic product and population growth and stating that Austria's GHG emissions per capita are close to the European Union (EU) average. Mr. Hojesky elaborated on the national circumstances of Austria as a country located in the heart of Europe, its changing political situation since 1988 and its role as a transit country located at the crossroads between Western and South-Eastern Europe.

4. Mr. Hojesky explained that as an EU member State, Austria is committed to achieving the joint unconditional quantified economy-wide emission reduction target of the EU of 20 per cent by 2020 compared with 1990 levels. He highlighted the country's target of a 16 per cent reduction, by 2020, in emissions not covered by the EU Emissions Trading System (non-ETS). Regarding the progress made towards this target, it was acknowledged that additional measures will be needed. To that effect, Austria is in the process of elaborating a programme, expected to be finalized in 2015, that focuses on transport, buildings and energy supply. A strong emphasis is placed on the increase in the use of renewable energy sources, with the very ambitious target of reaching a 34 per cent share of renewables in the energy mix by 2020. Mr. Hojesky presented emission trends and key drivers for the transport and buildings sectors since 2005, and explained the ongoing decoupling of GHG emissions and economic growth.

5. The opening presentation was followed by further questions from Brazil and China. These questions were on additional domestic policies and measures (PaMs) included in the emission projection scenario for the period ending in 2020 and on EU-wide and domestic planned and additional PaMs in the transport sector. In response to these questions, Austria provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for Austria.

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-austria-full.pdf>.

Summary report on the multilateral assessment of Croatia

1. The first MA of Croatia was held on 6 December 2014. Croatia was represented by Ms. Visnja Grgasovic, Head of the Service for Climate Change and Ozone Layer Protection, Ministry of Environmental and Nature Protection.

2. Questions for Croatia had been submitted in writing two months before the working group session by Algeria, Bosnia and Herzegovina, Brazil, China and Egypt. A list of the questions received and the answers provided by Croatia can be found on the IAR web page for Croatia.¹

3. Ms. Grgasovic made an opening presentation, summarizing the progress made by Croatia in implementation towards the achievement of emission reductions and removals related to its quantified economy-wide emission reduction target. Regarding the period 1990–2012, emissions in Croatia decreased in the early 1990s as a consequence of the war in the country, followed by an increase from 1995 onward owing to the economic recovery. Emissions decreased again from 2007 onward owing to the economic crisis. According to Croatia, the emission intensity in 2012 was 20 per cent lower than in 1995, which demonstrates a decoupling of GHG emissions from economic growth.

4. Within the EU framework, Croatia has a target of limiting emission growth in non-ETS sectors to 11 per cent by 2020. In addition, Croatia has a target of increasing the share of renewable energy in gross final energy consumption to 20 per cent by 2020, and an energy efficiency target of a 9 per cent increase in energy savings by 2020 in comparison with the final energy consumption in the period 2001–2005. Ms. Grgasovic outlined the PaMs Croatia has put in place to achieve the targets in renewable energy, energy efficiency and the transport sector by 2020, while acknowledging the challenge it, as a new EU member State, faces in implementing the demanding measures from the EU 2020 climate and energy package.

5. The opening presentation was followed by interventions and questions from Brazil, China and the United States. These were on PaMs for sectors other than the energy sector; the difficulties in reversing the increasing emission trend by 2020 given the efforts already put in place; the relationship between the national emission reduction target and the EU target; the estimation of the quantified mitigation effects of existing and planned PaMs; and separate GHG projections for the emissions in the sectors under the EU Emissions Trading System (EU ETS) and non-ETS sectors. In response, Croatia provided further explanations. Details of these interventions can be found in the webcast of this session on the IAR web page for Croatia.

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-croatia-full.pdf>.

Summary report on the multilateral assessment of Cyprus

1. The first MA of Cyprus was held on 6 December 2014. Cyprus was represented by Mr. Theodoulos Mesimeris, Head of the Climate Action Unit, Department of Environment, Ministry of Agriculture, Natural Resources and Environment.
2. Questions for Cyprus had been submitted in writing two months before the working group session by China, Egypt and the United States. A list of the questions received and the answers provided by Cyprus can be found on the IAR web page for Cyprus.¹
3. Mr. Mesimeris made an opening presentation, summarizing the progress of Cyprus in implementation towards the achievement of emission reductions and removals related to its quantified economy-wide emission reduction targets. Cyprus has been a Party included in Annex I to the Convention since 2013. Within the EU framework, Cyprus has a target of reducing its emissions from non-ETS sectors by 5 per cent by 2020, compared with the 2005 level. Mr. Mesimeris outlined the national policies of Cyprus and its measures in the energy, transport, agriculture and waste sectors to reduce GHG emissions. According to its GHG emission projections, Cyprus is well on track to achieve its non-ETS sector target by 2020.
4. The opening presentation was followed by interventions and a further clarification question from China. This question was related to the latest GHG inventory of Cyprus, which documents an emission increase of 52 per cent in 2012 compared with the 1990 level. This seemed to contradict the sharp decrease in emissions around 2012 that was depicted in the GHG emission projection chart presented by Cyprus during the MA session. In response, Cyprus provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for Cyprus.

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-cyprus-full.pdf>.

Summary report on the multilateral assessment of Denmark

1. The first MA of Denmark was held on 6 December 2014. Denmark was represented by Ms. Mercan-Ellen Bodil Kaya Nielsen, Head of Delegation, Danish Energy Agency, Ministry of Climate, Energy and Building.

2. Questions for Denmark had been submitted in writing two months before the working group session by Brazil, China, Egypt, Saudi Arabia and the United States. The United States also submitted written questions after the deadline. A list of the questions received and the answers provided by Denmark can be found on the IAR web page for Denmark.¹

3. Ms. Nielsen made an opening presentation, summarizing the questions received prior to the working group session and the answers provided. She explained that as an EU member State, Denmark is committed to achieving the joint unconditional quantified economy-wide emission reduction target of the EU of 20 per cent by 2020 compared with the 1990 level. Ms. Nielsen described Denmark's decreasing GHG emission trends since 1990 and highlighted the decoupling of emissions from economic growth and energy consumption, the three main reasons for which are: increased use of combined heat and power, increased use of renewable energy sources and energy savings. She elaborated on the assumptions, conditions and methodologies related to Denmark's targets under the first and second commitment periods of the Kyoto Protocol and under the Convention, highlighting Denmark's domestic target of a 40 per cent reduction in GHG emissions by 2020 and its ambitious domestic energy targets of more than 35 per cent share of renewable energy in final energy consumption and of approximately 50 per cent of electricity consumption supplied by wind power generation, both by 2020.

4. Regarding the progress made by Denmark towards its target, Ms. Nielsen confirmed that it will achieve its 21 per cent reduction target for 2008–2012 as its contribution to the joint EU target for the first commitment period of the Kyoto Protocol. Moreover, Denmark expects to achieve its 20 per cent reduction target for 2020 in emissions in non-ETS sectors and stay below the target path for 2013–2020. This will be achieved through existing measures and further implementation of adopted PaMs. Finally, Ms. Nielsen emphasized that Denmark's target of a 20 per cent reduction in emissions in non-ETS sectors by 2020 is one of the more ambitious targets among those of EU member States.

5. The opening presentation was followed by further questions from Brazil and China. These questions were on the existence of specific policies for improving the sharing of experience on the diffusion of renewable energy technologies and on technology transfer and of policies for improving this information and technology sharing; and the possibility of showing the share in Denmark's target of emission reductions in non-ETS sectors by 2020 compared with the 1990 level. In response, Denmark provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for Denmark.

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-denmark-full.pdf>.

Summary report on the multilateral assessment of the European Union

1. The first MA of the EU was held on 6 December 2014. The EU was represented by Ms. Elina Bardram, Head of Unit, International and Inter-Institutional Relations, Directorate-General for Climate Action.

2. Questions for the EU had been submitted in writing two months before the working group session by Algeria, Bosnia and Herzegovina, Brazil, Burkina Faso, China, Egypt, Japan, New Zealand, Saudi Arabia and the United States. The United States also submitted written questions after the deadline. A list of questions received and the answers provided by the EU can be found on the IAR web page for the EU.¹

3. Ms. Bardram made an opening presentation, addressing the questions received prior to the working group session and the answers provided. She outlined the EU joint unconditional and conditional quantified economy-wide emission reduction targets for 2020 under the Convention, as well as its binding commitment under the Kyoto Protocol for the second commitment period. Ms. Bardram also described the progress made by the EU in meeting its pledge under the Convention and its Kyoto Protocol commitments. Based on the data provided by the EU, its estimated 2013 GHG emissions were 19 per cent below 1990 levels. In addition, the EU projects that its GHG emissions in 2020, on the basis of existing PaMs, will be 21 per cent below the 1990 level.

4. Ms. Bardram elaborated on the contributions of individual member States to the EU 2020 target for emissions from non-ETS sectors under the effort-sharing decision.² In addition, she stated that the EU has been able to decouple economic growth and GHG emissions; from 1990 to 2012, the EU gross domestic product increased by 45 per cent, while GHG emissions decreased by 18 per cent.

5. Regarding the PaMs utilized to achieve the targets of the EU, Ms. Bardram referred to the climate and energy package, which includes binding EU GHG emission reduction targets for EU ETS and non-ETS sectors; a binding EU renewable energy target combined with member State binding targets; and a non-binding energy efficiency target. In addition, she highlighted that GHG emission reductions that have occurred since 2005 can be attributed to the reduced energy intensity of the economy, the reduced carbon intensity of energy use and the economic recession.

6. The opening presentation was followed by interventions and further questions from Australia, Brazil, China, India, Saudi Arabia, South Africa and the United States. These questions were on the additional efforts that the EU will need to make to transition from the current 20 per cent emission reduction target to the conditional 30 per cent target; the assessment of the progress of individual EU countries in achieving their targets; the effectiveness of PaMs that are implemented to help individual EU member States' reach their targets; the inclusion of land use, land-use change and forestry in the conditional and unconditional targets of the EU for 2020; the progress towards achievement of the EU renewable energy target and the types of renewable energy sources being used; and the use of international credits to achieve the targets. Questions were also raised in relation to the EU approach to measuring the responsiveness of the social and economic consequences of its mitigation actions. In response, the EU provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for the EU.

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-eu-full.pdf>.

² The effort-sharing decision is part of the of EU climate and energy package.

Summary report on the multilateral assessment of Finland

1. The first MA of Finland was held on 6 December 2014. Finland was represented by Mr. Harri Laurikka, Chief Negotiator of the Ministry of the Environment of Finland.
2. Questions for Finland had been submitted in writing two months before the working group session by China, Egypt and Saudi Arabia. The United States submitted written questions after the deadline. A list of the questions received and the answers provided by Finland can be found on the IAR web page for Finland.¹
3. Mr. Laurikka made an opening presentation, summarizing Finland's progress in implementation towards the achievement of emission reductions and removals related to its quantified economy-wide emission reduction targets. Emissions excluding the land use, land-use change and forestry sector decreased between 1990 and 2012 in Finland, with an annual decrease in both the emission intensity of the economy and emissions per capita over the same period. The use of bioenergy more than doubled during this period, which contributed to replacing fossil fuels in the energy supply. According to Mr. Laurikka, Finland is estimated to overachieve its target in the first commitment period of the Kyoto Protocol by 13.5 Mt of carbon dioxide equivalent. Finland is also prepared to ratify the Doha Amendment in order to implement its emission reduction commitment for the period 2013–2020.
4. Mr. Laurikka presented Finland's targets by 2020 at a disaggregated level, covering targets for EU ETS and non-ETS sectors, renewable energy, biofuels in transport and improvements in energy efficiency. Based on current GHG emission projections, Finland is on track to meet these targets. Key PaMs are in place to ensure the achievement of the target for 2020 and beyond, including the national energy and climate strategy and a road map on climate and energy policy up to 2050. In addition, the Climate Change Act was prepared and presented to the Parliament in June 2014.
5. The opening presentation was followed by interventions and questions from China, Brazil and the United States. These questions were on the additional efforts that Finland will need to make in order to transition from the current 20 per cent emission reduction target to the conditional 30 per cent target; the current share of renewable energy sources (RES) in the energy mix, as an indication of whether Finland is on track to meet its 2020 RES target; actions related to the National Forest Programme. Moreover, further explanation was demanded on why the land sector is not included in the 2020 target given the significance of this sector in the Finnish economy. In response, Finland provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for Finland.

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-finland-full.pdf>.

Summary report on the multilateral assessment of France

1. The first MA of France was held on 6 December 2014. France was represented by Mr Paul Watkinson from the Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.
2. Questions for France had been submitted in writing two months before the working group session by Algeria, China, Egypt, Japan, Saudi Arabia and the United States. The United States also submitted written questions after the deadline. A list of questions received and the answers provided by France can be found on the IAR web page for France.¹
3. Mr. Watkinson made an opening presentation, summarizing France's approaches to and successes in reducing GHG emissions and achieving its targets. He referred to France's 2020 targets under the Convention and the second commitment period of the Kyoto Protocol, and, as a member State of the EU, to its contribution to the joint targets of the EU. Information was also provided on the EU 2030 climate and energy package and France's 2050 emission reduction target. Mr. Watkinson provided information on France's total GHG emissions and its emissions by sector in 2012 relative to the respective base years and highlighted the progress made by the Party towards its targets.
4. Mr. Watkinson described the main policies put in place by France before 2012 and presented a set of new policies adopted since its elaboration of GHG emission projections up until 2020, including the pre-2012 measures. These new adopted policies target the buildings, energy production and distribution, agriculture and research sectors. At the EU level, the newly adopted policies concern the EU ETS 'backloading'² and fluorinated gases (F-gases).
5. The opening presentation was followed by questions from Brazil, China, Saudi Arabia and the United States. These questions were on the peaking of GHG emissions in France in 1978; the clarification of France's national 2020 target combining the targets for emissions from EU ETS and non-ETS sectors; the EU conditional 30 per cent target; the land sector not being included in the EU 2020 target and the related impact on France in terms of it achieving the target; the role of the EU ETS and the role of units from Kyoto Protocol and market-based mechanisms in achieving the 2020 target; and France's plan for additional PaMs in the electricity sector. A question was also raised on France's national approach to assessing the impacts of PaMs on developing countries. In response, France provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for France.

¹ <http://www.unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-france-full.pdf>.

² "Backloading" refers to the postponement by the European Commission of the auctioning of 900 million allowances until 2019–2020 to allow demand to pick up.

Summary report on the multilateral assessment of Italy

1. The first MA of Italy was held on 6 December 2014. Italy was represented by Mr. Gaudioso, Expert, Institute for Environmental Protection and Research.
2. Questions for Italy had been submitted in writing two months before the working group session by Algeria, Bosnia and Herzegovina, Brazil, China, Egypt, Japan, New Zealand, Saudi Arabia and the United States. A list of the questions received and the answers provided by Italy can be found on the IAR web page for Italy.¹
3. Mr. Gaudioso made an opening presentation, addressing the questions received prior to the working group session and the answers provided. He described Italy's quantified economy-wide emission reduction target and its progress in achieving the target and elaborated on the declining trend of GHG emissions and the drivers behind this trend. Also, Mr. Gaudioso emphasized the country's major PaMs, in particular in the areas of renewable energy consumption and energy efficiency.
4. Mr. Gaudioso explained that as an EU member State, Italy is committed to achieving the joint unconditional quantified economy-wide emission reduction target of the EU of 20 per cent by 2020 compared with the 1990 level. He highlighted that Italy is on track to meet its target of a 26 per cent reduction by 2020 compared to the 2005 level in non-ETS sector emissions.
5. The opening presentation was followed by further questions from Australia, Brazil, China and the United States. These questions were on the types of renewable energy sources (RES) used by Italy to achieve its RES target; the current level of GHG emissions from sectors covered by the EU ETS; the drivers of the increase in energy generation from photovoltaic cells; the experience gained in implementing PaMs in the energy efficiency and transport sectors; and the role of units from market-based mechanisms in achieving the quantified economy-wide emission reduction target. In response to these questions, Italy provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for Italy.

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-italy-full.pdf>.

Summary report on the multilateral assessment of Latvia

1. The first MA of Latvia was held on 6 December 2014. Latvia was represented by Ms. Alda Ozola, Deputy State Secretary, Ministry of Environmental Protection and Regional Development.
2. A question for Latvia had been submitted in writing two months before the working group session by the China. The question received and the answer provided by Latvia can be found on the IAR web page for Latvia.¹
3. Ms. Ozola made an opening presentation, summarizing Latvia's progress in implementation towards the achievement of emission reductions and removals related to its quantified economy-wide emission reduction target. Latvia's emissions have significantly decreased since 1990: by 58 per cent below the 1990 level during the first commitment period of the Kyoto Protocol. The emission decrease is not only due to the transition from a centrally planned economy to a market economy in the early 1990s, but also to the switch to less carbon-intensive fuels and the decarbonization of the energy mix in Latvia.
4. Within the EU framework, Latvia has a target of limiting emission growth in non-ETS sectors to 17 per cent by 2020 compared with the 2005 level. This target is challenging given the large share of emissions from non-ETS sectors in Latvia. However, Latvia has put a number of policy tools in place to achieve the target, including regulatory measures within the EU framework, feed-in tariffs and investment support programmes aimed at increasing the share of renewables, and energy efficiency measures, as well as PaMs in the transport, agriculture and waste management sectors. According to its 2013 GHG emission projections, in the scenario with additional measures, Latvia will limit emission growth in non-ETS sectors to 14.8 per cent by 2020.
5. The opening presentation was followed by questions from Australia, Brazil, China and Pakistan. These questions were on the projected trend of the share of renewable energy sources in energy generation and factors affecting that trend; the operation of Latvia's Green Investment Fund and Green Public Procurement scheme; the plan to meet the challenge of emission reductions in EU ETS sectors; and the plan to meet the 2020 target given the increasing emission trend during the period 2005–2013. In response to these questions, Latvia provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for Latvia.

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-latvia-full.pdf>.

Summary report on the multilateral assessment of Luxembourg

1. The first MA of Luxembourg was held on 6 December 2014. Luxembourg was represented by Mr. Eric de Brabanter from the Département de l'Environnement in the Ministère du Développement Durable et des Infrastructures.
2. Questions for Luxembourg had been submitted in writing two months before the working group session by Egypt and Saudi Arabia. The United States submitted a written question after the deadline. A list of the questions received and the answers provided by Luxembourg can be found on the IAR web page for Luxembourg.¹
3. Mr. de Brabanter made an opening presentation, summarizing Luxembourg's targets for, approaches to and successes in reducing GHG emissions, as well as the progress it has made towards achieving its targets. He outlined Luxembourg's national circumstances most relevant to its GHG emissions, as well as its GHG emission trends and emission intensity related indicators. He also provided information on Luxembourg's total GHG emissions and emissions by sector in 2012.
4. Mr. de Brabanter further reported on Luxembourg's progress towards the achievement of its target under the first commitment period of the Kyoto Protocol and its need to use units from the clean development and joint implementation mechanisms. Regarding Luxembourg's 2020 targets, Mr. de Brabanter reiterated its commitments under the Convention and the Kyoto Protocol, as well as its targets as an EU member State contributing to the 2020 targets of the EU.
5. Mr. de Brabanter presented projections up to 2020 of Luxembourg's GHG emissions in the 'with additional measures' scenario from non-ETS sectors. He mentioned Luxembourg's package of 51 additional policies that are to be implemented to help bridge the gap to its 2020 targets. He acknowledged that Luxembourg will likely need to use units from market-based mechanisms to achieve its targets.
6. The opening presentation was followed by questions from Australia, Brazil, Canada, China, Fiji and the United States. These questions were on the types of PaMs in non-ETS sectors, in particular in the buildings and transportation sectors, and their roles in achieving Luxembourg's 2020 target and modifying longer-term trends in GHG emissions; the quantitative effect of individual PaMs and the identification of those with the greatest effect on GHG emission reductions, in particular PaMs targeting non-ETS sectors; plans regarding the implementation of additional PaMs in order to achieve the target; how Luxembourg plans to attribute GHG emissions from transiting road freight transport in future GHG emission projections; the use and accounting of different units from Kyoto Protocol mechanisms and market-based mechanisms in achieving the target, as well as on the contribution of these units compared with reductions realized by PaMs; and on GHG emission reductions for the period 1990–1999. A question was also raised on the impacts of Luxembourg's PaMs on small island developing States. In response to these and further questions, Luxembourg provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for Luxembourg.

¹ <http://www.unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-luxembourg-full.pdf>.

Summary report on the multilateral assessment of the Netherlands

1. The first MA of the Netherlands was held on 8 December 2014. The Netherlands was represented by Mr. Ivo de Zwaan, Head of Delegation, Ministry of Infrastructure and the Environment of the Netherlands.
2. Questions for the Netherlands had been submitted in writing two months before the working group session by Brazil, China, Egypt, Saudi Arabia and the United States. A list of the questions received and the answers provided by the Netherlands can be found on the IAR web page for the Netherlands.¹
3. Mr. de Zwaan made an opening presentation, summarizing the progress of the Netherlands in implementation towards the achievement of emission reductions and removals related to its quantified economy-wide emission reduction target. According to the 2014 annual GHG inventory submission of the Netherlands, emissions excluding the land use, land-use change and forestry sector were 9.5 per cent lower in 2012 than in 1990. The Netherlands will achieve its target for the first commitment period of the Kyoto Protocol without the use of credits from market-based mechanisms.
4. Within the EU framework, the Netherlands has a target of reducing emissions from non-ETS sectors by 16 per cent by 2020 compared with the 2005 level. In 2011, this overall non-ETS target was translated into more specific sectoral targets for 2020, further divided, within each sector, into carbon dioxide (CO₂) and non-CO₂ targets. According to its GHG emission projections, with additional measures, the Netherlands is on track to achieve its 2020 and 2030 targets. Mr. de Zwaan provided some examples in the Netherlands of broad-based coalitions for the implementation of climate policies, such as the long-term agreements on energy efficiency, green deals, the energy agreement for sustainable growth and the Dutch climate coalition.
5. The opening presentation was followed by interventions and questions from Brazil, Canada, China, Fiji, Saudi Arabia and the United States. These questions were on the disaggregation of sectors reported for GHG emissions that is different from the Intergovernmental Panel on Climate Change guidelines; the Netherlands's experience with energy sector subsidies, especially in the context of promotion of renewable energy sources; the expected impacts of the national carbon capture and storage strategy; the compatibility of the 2020 emission reduction targets under the Convention and the target for the second commitment period of the Kyoto Protocol; the potential sectoral contribution to the move from a 20 per cent emission reduction target to a conditional 30 per cent reduction target; and the decision-making process in implementing PaMs that supplement EU ETS sectors. A point was also raised on the Netherlands's Delta Works. In response, the Netherlands provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for the Netherlands.

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-netherlands-full.pdf>.

Summary report on the multilateral assessment of New Zealand

1. The first MA of New Zealand was held on 8 December 2014. New Zealand was represented by Ms. Jo Tyndall, Climate Change Ambassador, Environment Division, Ministry of Foreign Affairs and Trade.

2. Questions for New Zealand had been submitted in writing two months before the working group session by Brazil, China, Egypt, the EU, Japan, Saudi Arabia and the United States. The United States also submitted written questions after the deadline. A list of the questions received and the answers provided by New Zealand can be found on the IAR web page for New Zealand.¹

3. Ms. Tyndall made an opening presentation, addressing the questions received prior to the working group session and the answers provided. She described New Zealand's unconditional target of a 5 per cent emission reduction by 2020 compared with the 1990 level. This target is equivalent to a quantified emission limitation or reduction objective of 96.8 over the period 2013–2020, and is thus considered more ambitious than the target for the first commitment period of the Kyoto Protocol. She emphasized that New Zealand plans to achieve the target through a combination of measures, which include domestic emission reductions, the removal of carbon dioxide by forests, participation in international carbon markets and recognition of a surplus achieved during the first commitment period of the Kyoto Protocol. She stated that this approach is consistent with Kyoto Protocol rules and that the country is confident that it is well on track to achieve its unconditional target.

4. In addition, she elaborated on New Zealand's approach to measuring its progress, which will be consistent with Kyoto Protocol rules, in particular regarding the establishment of a carbon budget for the period 2013–2020 and the application of an activity-based approach for contributions from land use, land-use change and forestry. Regarding individual PaMs and their effects, Ms. Tyndall explained that New Zealand's emissions trading scheme is considered to have the greatest effect. She highlighted the difficulties in estimating the effects of individual PaMs owing to the top-down approach used for the projections, which implicitly include the effects of PaMs. She also explained that at the moment it is difficult to determine the scale of contribution of units from market-based mechanisms to the achievement of New Zealand's target.

5. The opening presentation was followed by interventions and questions from Australia, Brazil, Canada, China, the EU, Fiji, Portugal, South Africa, Sweden and the United States. These questions were on New Zealand's conditional target of a 10–20 per cent emission reduction by 2020 compared with the 1990 level and its consistency with the findings of the Intergovernmental Panel on Climate Change; the consideration of impacts on small island developing States; the understanding of the potential importance of the measures under consideration; details of the emissions trading scheme, including the setting of the cap, the inclusion of agriculture and forestry; the contribution of certain PaMs to closing the gap to the 2020 target; further information on PaMs related to agriculture; whether projections take into account the renewable energy target and the current share of renewables in the energy mix; details of land-use accounting; the intention to use certified emission reductions, keeping in mind New Zealand is not a Party with a target for the second commitment period of the Kyoto Protocol; and further information on common metrics used. In response, New Zealand provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for New Zealand.

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-newzealand-full.pdf>.

Summary report on the multilateral assessment of Portugal

1. The first MA of Portugal was held on 8 December 2014. Portugal was represented by Mr. Paulo Canaveira, Senior Advisor of the Portuguese Environment Agency/Portuguese Carbon Fund.
2. Questions for Portugal had been submitted in writing two months before the working group session by Brazil, China, Egypt and Saudi Arabia. The United States submitted written questions after the deadline. A list of the questions received and the answers provided by Portugal can be found on the IAR web page for Portugal.¹
3. Mr. Canaveira made an opening presentation, summarizing the questions received prior to the working group session and the answers provided. Mr. Canaveira described Portugal's GHG emission trends for 1990–2012, in particular, the significant decreasing trend since 2005, and highlighted the decoupling of emissions from economic growth, which is mainly due to the increased use of renewable energy sources in the country. Mr. Canaveira explained that as a EU member State, Portugal is committed to achieving the joint unconditional quantified economy-wide emission reduction target of the EU of 20 per cent by 2020 compared with the 1990 level. He elaborated on Portugal's targets under the first and second commitment periods of the Kyoto Protocol, highlighting its overachievement for the first commitment period of 17 per cent below the target.
4. Portugal expects to achieve a 25 per cent reduction in emissions by 2020 below the 2005 level in the sectors covered by the EU ETS and to achieve a 40 per cent reduction in emissions by 2020 below the 2005 level in non-ETS sectors. This will be achieved through further implementation of adopted and new PaMs within the framework of Portugal's green growth strategy. Mr. Canaveira emphasized Portugal's National Programme for Climate Change, National Plan for Energy Efficiency and National Plan for Renewable Energy, among other measures and actions addressing other sectors of the economy. These programmes and plans will allow Portugal to achieve more stringent national targets in reference to the EU target of a 21 per cent share of energy from renewable sources in final energy consumption by 2020 and 40 per cent by 2030, and to improve energy efficiency by 25 per cent by 2020 and 30 per cent by 2030 in comparison with the 'business as usual' scenario.
5. The opening presentation was followed by a further question and interventions from Australia and Brazil. The question was on Portugal's expectations on any specific policies to enhance the potential of solar energy, which currently has a relative small contribution to the primary energy sources in the country. In response, Portugal provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for Portugal.

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-portugal-full.pdf>.

Summary report on the multilateral assessment of Spain

1. The first MA of Spain was held on 8 December 2014. Spain was represented by Mr. Eduardo Gonzalez, Deputy Director for Climate Actions Coordination of the Ministry of Agriculture, Food and Environment.
2. Questions for Spain had been submitted in writing two months before the working group session by Algeria, China, Egypt, Saudi Arabia and the United States. Egypt and the United States submitted written questions after the deadline. A list of the questions received and the answers provided by Spain can be found on the IAR web page for Spain.¹
3. Mr. Gonzalez made an opening presentation, summarizing the questions received prior to the working group session and the answers provided. He described Spain's national circumstances and explained its GHG emission trends since 1990, in particular, the significant decreasing trend since 2007, and highlighted the decrease in the emission intensity of the gross domestic product and the per capita emissions in the country in recent years. He emphasized that the decoupling of emissions from economic growth since 2005 is mainly due to PaMs focused on electricity generation, use of renewable energy sources and improved building codes in the country. Mr. Gonzalez explained that as an EU member State, Spain is committed to achieving the joint unconditional quantified economy-wide emission reduction target of the EU of 20 per cent by 2020, compared with the 1990 level. He elaborated on Spain's target for the second commitment period of the Kyoto Protocol and highlighted Spain's target under the EU effort-sharing decision of a 10 per cent reduction below the 2005 level by 2020 in emissions in non-ETS sectors, including Spain's national targets on the use of renewable energy sources and energy efficiency improvements by 2020.
4. Mr. Gonzalez also provided details of assumptions, conditions and methodologies related to Spain's target under the Convention, and explained the shift in the climate strategy implemented in order to comply with the European and international commitments in the medium and long term and to promote a low-carbon, resource-efficient and inclusive economy. In particular, he explained Spain's "roadmap 2020" for non-ETS sectors, which addresses the gap in compliance with the emissions reduction target for these sectors, and the new PaMs implemented after 2012 at the EU and domestic level addressing other sectors of the economy.
5. The opening presentation was followed by further questions from Brazil, China, New Zealand and Pakistan. These questions were on the drivers that would lead to increases in emissions from the current levels to the 2020 levels in the different projection scenarios presented by Spain; the provision of more information on the tax on F-gases and its expected effect on future F-gas emissions; the reason for taxing only F-gases, which are substances with short lifetime in the atmosphere; the specific PaMs in place in the period 2004–2005 that helped to start a sharp decrease in emissions and emission reductions in the years that followed; and Spain's expectations of very high emission reductions as a result of the adoption of recently proposed measures that were not included in the projection scenarios for 2020, which currently show an increase in emissions. In response, Spain provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for Spain.

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-spain-full.pdf>.

Summary report on the multilateral assessment of Sweden

1. The first MA of Sweden was held on 8 December 2014. Sweden was represented by Ms. Anna Lindstedt, Ambassador for Climate Change, Ministry of the Environment.
2. Questions for Sweden had been submitted in writing two months before the working group session by Bosnia and Herzegovina, China, Egypt, and Saudi Arabia. The United States submitted written questions after the deadline. A list of the questions received and the answers provided by Sweden can be found on the IAR web page for Sweden.¹
3. Ms. Lindstedt made an opening presentation, and provided an overview of Sweden's sixth national communication by addressing its national circumstances; GHG emission trends; PaMs, including the most effective ones; the total effect of implemented PaMs; GHG emission projections up to 2025; GHG emission targets under the Convention, the Kyoto Protocol and domestically; and progress towards achieving the targets.
4. Ms. Lindstedt also presented the decreasing trend of total GHG emissions since 1990, mainly due to early implementation of comprehensive climate policies, including a general tax on carbon dioxide in 1991. She highlighted Sweden's emission trends by presenting the results of an analysis of the effect of the implemented PaMs, which include the finding that Sweden's emissions would have increased by some 20 per cent compared with 1990 levels if no climate PaMs had been implemented.
5. Ms. Lindstedt underlined that as a result of its climate policy, Sweden is on track to overachieve its international and domestic emission reduction targets while maintaining robust economic growth since 1990.
6. The opening presentation was followed by interventions and questions from Brazil, Canada, China and Pakistan. These questions were on: emission reductions per sector during the first commitment period of the Kyoto Protocol and in Sweden's projection scenarios; mitigation effects of PaMs in the land sector; mitigation effects of PaMs in Sweden's projection scenarios; and Sweden's mitigation pathway towards its domestic 2050 mitigation target. In response, Sweden provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for Sweden.

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-sweden-full.pdf>.

Summary report on the multilateral assessment of Switzerland

1. The first MA of Switzerland was held on 8 December 2014. Switzerland was represented by Mr. Franz Perrez, Head of Delegation, Federal Office for the Environment.
2. Questions for Switzerland had been submitted in writing two months before the working group session by Algeria, Brazil, China, Egypt, the EU, Japan, Malaysia, New Zealand and Saudi Arabia. The United States submitted written questions after the deadline. A list of the questions received and the answers provided by Switzerland can be found on the IAR web page for Switzerland.¹
3. Mr. Perrez made an opening presentation, addressing the questions received prior to the working group session and the answers provided. He explained that Switzerland has a national quantified economy-wide emission reduction target of 20 per cent by 2020, compared with the 1990 level. He also outlined the national circumstances of Switzerland by providing the trends of some key indicators, such as population and gross domestic product, all of which strongly increased between 1990 and 2012, unlike greenhouse gas emissions, which decreased by 3 per cent in this period. This has resulted in a substantial decrease in emissions per gross domestic product, by 28 per cent, and in a decrease in emissions per capita of 18 per cent, with the latter equalling the global average in 2012.
4. Mr. Perrez further elaborated on Switzerland's key emitting sectors (buildings and transport), and explained that while emissions per square metre decreased significantly owing to implemented PaMs, the Party could not yet achieve a full decoupling of emissions in the transport sector. He explained that the expected effects of Switzerland's key PaMs (carbon dioxide levy, emissions trading system, regulations, agreements, building programme and domestic emission compensations) will not be sufficient to meet its target and that additional measures will need to be implemented, including through international efforts.
5. The opening presentation was followed by interventions and questions from Australia, Austria, Brazil, Canada and China. These questions were on the relation between the target under the Convention and that under the second commitment period of the Kyoto Protocol; the difficulties encountered with adopting the conditional target of a 30 per cent emission reduction by 2020 compared with the 1990 level; the kind of additional PaMs that could be put in place to achieve that target; the intention to use carbon credits from international market-based mechanisms to achieve the target; the progress of shifting freight transport to rail; details of measures in the transport and building sectors; and whether Switzerland has in place a long-term target for emissions from the electricity sector. In response, Switzerland provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for Switzerland.

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41-switzerland-full.pdf>.

Summary report on the multilateral assessment of the United States of America

1. The first MA of the United States was held on 8 December 2014. The United States was represented by Mr. Richard Duke, Deputy Director of the White House Office of Energy and Climate Change.

2. Questions for the United States had been submitted in writing two months before the working group session by Algeria, Brazil, Burkina Faso, Burundi, China, Egypt, the EU, Japan, Malaysia, New Zealand, Saudi Arabia and Sweden. A list of the questions received and the answers provided by the United States can be found on the IAR web page for the United States.¹

3. Mr. Duke made an opening presentation, addressing the questions received prior to the working group session and the answers provided. He provided information on the institutional arrangements made by the United States, the progress to date in achieving its 2020 emission reduction target, and the additional PaMs put in place since the publication of its first biennial report. Mr. Duke explained that in 2009, the United States made a commitment to reduce GHG emissions in the range of 17 per cent below the 2005 level by 2020. According to the emission projections reported in its first biennial report, the United States expects to be on track to achieve its target. To do so, the United States has put in place PaMs across all sectors and addressing all GHGs.

4. Mr. Duke highlighted the progress the United States has made in the implementation of its federal and non-federal PaMs, in particular, the introduction of fuel economy standards, appliance efficiency standards, building codes and private sector innovation. The most prominent progress has been achieved through the promotion of electricity generation from wind and solar power, which more than doubled from 2009 to 2012, the shift from coal to natural gas, largely in the power sector, and the clean power plant programme addressing carbon pollution standards for new and existing power plants. He also highlighted the state, local and city actions to achieve GHG emission reduction targets and renewable energy and energy efficiency goals.

5. Mr. Duke discussed the impact of the investments the United States has made in innovation and clean energy research. Through the Recovery Act, the Department of Energy has invested more than USD 80 billion to support a wide range of clean energy projects across the nation. He mentioned the SunShot Initiative, electric bus batteries, biofuel production, and the promotion of energy efficiency and renewable energy.

6. The opening presentation was followed by interventions and questions from Australia, Brazil, Canada, China, the EU, Fiji, New Zealand, Norway, South Africa, Sweden and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland. These questions were on the level of ambition of the 2020 emission reduction target of the United States and associated uncertainties relating to the target emission range and the role of land use, land-use change and forestry; consistency with the assessments of the Intergovernmental Panel on Climate Change; emission reduction targets for 2025 and 2030; the description of emission projection scenarios; factors driving emissions; peaking years in emission trends; assessment of the impact of the financial crisis on emission trends; estimation of the effect of PaMs; additional information on specific PaMs such as the Clean Power Plan programme, biofuel production and the use of shale natural gas; planned and ongoing PaMs addressing methane and perfluorocarbon emissions; interplay and complementarity of federal and non-federal PaMs; and the role of public consultation. In addition, questions were raised on actions to address the vulnerability of small islands developing States and on

¹ <http://unfccc.int/files/national_reports/biennial_reports_and_iar/international_assessment_and_review/application/pdf/sbi41_usa-full.pdf>.

the global warming potential values to be used for reporting on emission trends in the second biennial report. In response, the United States provided further explanations. Details can be found in the webcast of this session on the IAR web page for the United States.

Annexe II

[*Anglais seulement*]

Statement made by the Chair of the Subsidiary Body for Implementation at the resumed 2nd meeting on the outcome of his consultations on the issue of membership on the Consultative Group of Experts

“At the opening plenary of the SBI, I expressed my intention to convene bilateral consultations with interested Parties on this matter and report back to the SBI plenary on the results of these consultations.

Colleagues, over the last four days, I have held consultations with Parties to obtain their views on this matter. During those discussions, Parties acknowledged that all Parties should have the opportunity to be represented on the CGE. This will ensure inclusiveness and full participation of all Parties in the climate change process.

Parties also expressed sympathy that non-Annex I Parties from the Eastern Europe Group are not represented on the CGE.

Parties also noted that the issue of membership should be addressed in the broader context of transparency, the right for all Parties to have full CGE membership, the need for inclusiveness, and a balanced representation among Parties.

At the conclusion of the discussions this morning, Parties agreed that the SBI will continue the consideration of this matter at SBI 45 together with the review by the COP of the mandate and terms of reference of the CGE in accordance with decision 19/CP.19.

It was also agreed that a representative of non-Annex I Parties from the Eastern European Group is encouraged to continue participating in the work of the CGE in accordance with the conclusions adopted at COP 19.

Parties also agreed that this approach will provide time and opportunity for Parties to continue consultation among each other to deepen the understanding of different positions and bridge the gap. It will ensure that this group of affected Parties will continue to have opportunity to participate in the work of the CGE.

This statement will be reflected in the report.

I trust that Parties are in agreement with this conclusion. I hear no objections; it is so decided.”
